Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

1999

Canada

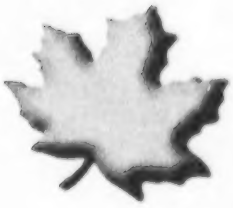

Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

1999

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
March 2000

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Copies of this annual report may be obtained from the:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
300 Laurier Avenue West, P1 West Tower
Ottawa, Ontario, Canada K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
http://www.fin.gc.ca/

Cette publication est également disponible en français.

Cat. No.: F1-29/1999E
ISBN 0-662-28858-0

100-03833/

Table of Contents

Introduction 5

Benefits of Membership 6

Role and Mandate of the EBRD 6

Key Developments in 1999 8

1999 Financial Picture 14

Medium-Term Operational Priorities Revised 16

Canadian Priorities in 1999 17

Institutional Developments 25

Managing Canada's Interests 26

Canadian Commercial Interests 28

Challenges Ahead 29

Annexes

1. The Bank's Financial Activities 31
2. EBRD – Canadian-Sponsored Project Activity in 1999 34
3. Doing Business With the EBRD 35
4. EBRD Membership – As at December 31, 1999 36

INTRODUCTION

The European Bank for Reconstruction and Development (referred to in this document as the EBRD or the Bank) was established in 1991. Its aim is to foster the transition towards open, market-oriented economies in Central and Eastern Europe, as well as in the successor states of the Soviet Union, and to promote private and entrepreneurial initiative in countries in this region that are committed to the fundamental principles of multi-party democracy, pluralism and a market economy (see Annex 4 for a list of the EBRD's 26 countries of operation).

The EBRD functions as a development bank, much in the same way that the World Bank and other regional development banks operate. The EBRD, however, is distinctive in three areas. First, its overriding focus is on the private sector and support for the transition from central planning to stable market economies. Its Charter stipulates that not less than 60 per cent of its financing commitments should be directed either to private sector enterprises or to state-owned enterprises implementing a program to achieve private ownership and control. Second, the EBRD's mandate gives it a particular focus on the promotion of democratic institutions and human rights in its countries of operation. Finally, the EBRD is explicitly committed under its Articles of Agreement to ensuring the environmental sustainability of all its projects.

The Bank seeks to help its 26 countries of operation to implement structural and sectoral economic reforms, taking into account the particular needs of countries at different stages in the transition process. In particular, its private sector activities focus mainly on enterprise restructuring, including the strengthening of financial institutions, and the development of infrastructure needed to support the private sector. The EBRD has 60 members: 58 countries, the European Union (EU) and the European Investment Bank (see Annex 4 for a list of the members).

Canada is the eighth largest shareholder (tied with Spain) and following the other Group of Seven (G-7) countries and the Russian Federation. Our formal participation is authorized under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act, which was promulgated in February 1991. Article 7 of the Act states that:

> The Minister [of Finance] shall cause to be laid before each House of Parliament by March 31 of each year, or if that House is not then sitting, on any of the thirty days next thereafter that it is sitting, a report of operations for the previous calendar year, containing a general summary of all actions taken under the authority of this Act, including their sustainable development aspects within the meaning of Article 2 of the Agreement, and their human rights aspects.

This report responds to this requirement and reviews the activities and operations of the Bank for the year 1999.

BENEFITS OF MEMBERSHIP

As a major trading nation, Canada has a stake in global peace and stability. The successful integration of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union into the world economy and global institutions will help to promote peace and stability. The EBRD, by fostering continued economic reform in the region, is contributing to the region's integration into the world economy.

EBRD membership provides a number of specific benefits:

- The Minister of Finance is a Governor of the Bank and elects an Executive Director to its 23-member Board of Directors. This representation allows Canada to have high-level influence on decisions taken by the EBRD on investments in the region and policies to move forward regional development.
- The EBRD provides trade opportunities for the Canadian private sector and allows a diversification of international markets for Canadian business.

ROLE AND MANDATE OF THE EBRD

The EBRD:

- fosters the transition of former centrally planned economies of Central and Eastern Europe and the Commonwealth of Independent States towards market-oriented economies;
- promotes private entrepreneurial initiative (targets at least 60 per cent of its resources to private sector projects with the balance in support of commercially viable state sector projects that promote private sector development);
- operates only in countries committed to applying the principles of multi-party democracy, pluralism and market economics;
- promotes environmentally sound and sustainable development; and
- operates on a self-financing basis.

The EBRD's operations to advance the transition to a market economy are guided by three principles: maximizing transition impact, additionality and sound banking. Financing is provided for projects that expand and improve markets, help build the institutions necessary for underpinning the market economy, and demonstrate and promote market-oriented skills and sound business practices. EBRD financing must also be additional to other sources of financing, and not displace them, further ensuring the Bank contributes to the transition process. Finally, Bank projects must be sound from a banking perspective, thus demonstrating to private investors that the region offers sound returns. Adherence to the sound banking principle also helps ensure the financial viability of the EBRD and hence its attractiveness as a co-investment partner for the private sector.

In promoting economic transition in its countries of operation, the Bank acts as a catalyst for increased flows of financing to the private sector. The capital requirements of these countries cannot be fully met by official multilateral and bilateral sources of financing, and many foreign private investors remain hesitant to invest in the region. By providing an umbrella under which wider funding for private sector investment can be assembled, the EBRD plays a catalytic role in mobilizing capital. In 1999, for every euro the EBRD invested, it mobilized an additional 2.2 euro from the private sector and multilateral and bilateral agencies.[1]

Indeed, the projects of the Bank serve a dual purpose. They are intended not only to directly support the transition from a command to a market economy in countries of operation, but also to create a demonstration effect to attract foreign and domestic investors. Like the World Bank Group's International Finance Corporation, the Bank is required to operate on a strictly commercial basis and to attract companies to invest in countries through financially viable projects, not through subsidies.

[1] On January 1, 1999, the euro replaced the ECU as a market-determined currency in the euro-zone's 11 member countries participating in the Economic and Monetary Union. On December 31, 1999, one euro purchased 1.4556 Canadian dollars.

KEY DEVELOPMENTS IN 1999

The year 1999 was a challenging one for the EBRD not only in Russia itself, but throughout the Commonwealth of Independent States (CIS),[2] as well as in some Central and Eastern European countries with strong economic links to Russia. The impact of the Russian financial crisis, which erupted in August 1998, continued to dampen investor confidence and business activity into 1999. Investor confidence suffered an additional shock in March 1999 with NATO military intervention in Kosovo.[3] The economies of southeastern Europe were affected to varying degrees by disruptions in trade routes and by the movement of large numbers of refugees caused by the Kosovo crisis. The EBRD estimates the Kosovo crisis reduced 1999 real gross domestic product (GDP) growth by about one percentage point in the six affected neighbouring countries – Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, the Former Yugoslav Republic (FYR) of Macedonia and Romania.

Nonetheless, by mid-1999, economic performance showed signs of improvement throughout the EBRD's countries of operation. Rising commodity prices, particularly oil prices, eased balance of payments pressures in Russia and contributed to growth in commodity-exporting CIS countries, while the end of military action in Kosovo improved prospects in southeastern Europe. However, deep-rooted structural problems remain in many of the transition economies, notably in Russia and elsewhere in the CIS, and in southeastern Europe. The absence of significant progress in structural reforms, as evidenced by state tolerance of tax arrears, the culture of non-payment, and lack of effective bankruptcy legislation, leaves these economies more vulnerable to future internal or external shocks. In many countries, the investment climate remains uninviting as powerful vested interests foster a culture of corruption and regulation that stifles competition.

The economic developments of the last year only reinforce the conclusions drawn from a decade of transition. Countries (principally in Central and Eastern Europe) that have been most committed to reform and have moved the furthest in creating strong state and corporate institutions proved best able to weather the financial turbulence of 1998. They continued to make good progress through 1999. The following table ranks transition countries according to a number of indicators.

[2] The CIS includes Russia and the other successor states of the Soviet Union.

[3] Kosovo is a province of the Federal Republic of Yugoslavia (FRY). FRY, and by extension Kosovo, is not a member of the Bank.

Progress in Transition in Central and Eastern Europe and the CIS[1]

Countries	Population (millions, mid-1999)	Private sector share of GDP in %, mid-1999 (EBRD estimate)	Enterprises			Market and trade			Financial institutions	
			Large-scale privatization	Small-scale privatization	Governance and enterprise restructuring	Price liberalization	Trade and foreign exchange system	Competition policy	Banking reform and interest rate liberalization	Securities markets and non-bank financial institutions
Albania	3.2	75	2	4	2	3	4	2	2	2-
Armenia	3.7	60	3	3+	2	3	4	2	2+	2
Azerbaijan	7.6	45	2-	3	2	3	3+	1	2	2-
Belarus	10.2	20	1	2	1	2-	1	2	1	2
Bosnia and Herzegovina	4.3	35	2	2	2-	3	3-	1	2+	1
Bulgaria	8.2	60	3	3+	2+	3	4+	2	3-	2
Croatia	4.5	60	3	4+	3-	3	4	2	3	2+
Czech Republic	10.3	80	4	4+	3	3	4+	3	3+	3
Estonia	1.4	75	4	4+	3	3	4	3-	4-	3
FYR Macedonia	2.0	55	3	4	2	3	4	1	3	2-
Georgia	5.4	60	3+	4	2	3	4	2	2+	1
Hungary	10.1	80	4	4+	3+	3+	4+	3	4	3+
Kazakhstan	14.8	55	3	4	2	3	3	2	2+	2
Kyrgyzstan	4.8	60	3	4	2	3	4	2	2+	2
Latvia	2.4	65	3	4	3-	3	4+	3-	3	2+
Lithuania	3.7	70	3	4+	3-	3	4	2+	3	3-
Moldova	4.3	45	3	3+	2	3	4	2	2+	2
Poland	38.8	65	3+	4+	3	3+	4+	3	3+	3+
Romania	22.4	60	3-	4-	2	3	4	2	3-	2
Russian Federation	146.7	70	3+	4	2-	3-	2+	2+	2-	2-
Slovak Republic	5.4	75	4	4+	3	3	4+	3	3-	2+
Slovenia	2.0	55	3+	4+	3-	3	4+	2	3+	3
Tajikistan	6.2	30	2+	3	2-	3	3-	1	1	1
Turkmenistan	4.9	25	2-	2	2-	2	1	1	1	1
Ukraine	50.7	55	2+	3+	2	3	3	2	2	2
Uzbekistan	24.2	45	3-	3	2	2	1	2	2-	2

Source: EBRD, *Transition Report – 1999*.

[1] The classification of transition indicators uses a scale from 1 to 4 where 1 implies little or no progress with reform and 4 implies a market economy. Most advanced industrial economies would qualify for the 4+ rating for almost all the transition indicators.

Highlights of Macroeconomic Performance

- Real GDP is expected to show a modest increase in 1999 for the region as a whole, after declining an estimated 1.2 per cent in 1998. The stronger performance was due to the better-than-anticipated performance of the CIS, largely as a result of the recovery in world commodity prices in 1999.
- Central and Eastern Europe continued to post a substantially better inflation performance than the countries of the CIS, though the CIS performed better than expected in the wake of significant exchange rate depreciation.
- A large number of countries, particularly in the CIS, continued to run current account deficits in excess of 7 per cent of GDP, raising doubts about their ability to service future liabilities.

Russia

The 1998 financial crisis exposed the fundamental weakness of the Russian banking system.[4] Economic activity collapsed as real incomes declined owing to accelerating inflation following the ruble devaluation, and investor and consumer confidence evaporated as the government struggled to articulate an effective recovery program for months after the onset of the crisis. However, from mid-1999 Russia experienced a surprisingly strong economic rebound, as the substitution of domestic for foreign goods following the ruble devaluation fuelled domestic production, and higher oil prices contributed to increasing government revenues and a substantially improved balance-of-payments position. The EBRD estimates real GDP grew 1.5 per cent in 1999, the highest growth rate since the beginning of transition, following a 4.5 per cent decline in 1998. The inflation rate stood at 37 per cent at the end of 1999, less than half the 1998 rate. The fiscal deficit is expected to be below the 5.1 per cent of GDP targeted in Russia's International Monetary Fund (IMF) program, agreed to in July 1999 but currently on hold. The Russian government's failure to meet IMF loan conditions has led to a suspension of disbursements.

Despite the dramatic macroeconomic adjustment in 1998 and signs of modest recovery and growth in 1999, the Russian economy remains vulnerable to external and internal shocks. The improvement in Russia's economic and fiscal performance is largely the result of positive developments

[4] The 1998 financial crisis was precipitated by the Russian government's decision on August 17, 1998, to respond to the escalating cost of debt financing and pressure on the ruble by suspending payments on its ruble-denominated debt obligations, announcing a moratorium on foreign debt payments and effectively devaluing the ruble. Many Russian commercial banks were heavily exposed to the Russian government and had considerable unhedged foreign exchange liabilities. As a result they were severely affected by the default and devaluation, and many collapsed.

in the external environment, particularly the recent strengthening of world oil prices, rather than economic reforms and restructuring. There has been little policy action to curtail tax arrears (although higher oil prices have increased state budget revenues and, since the second quarter of 1999, federal revenues have been entirely in money, as opposed to barter, tax offsets and other money surrogates) and bankruptcy laws remain ineffective. Similarly, little has been done to strengthen Russia's financial system. Financial institutions remain under-capitalized and poorly regulated. Efforts to reform the financial sector – through the creation of a bank restructuring agency (ARCO) and enactment of laws on the insolvency of credit institutions – have been largely undermined by the lack of regulatory enforcement by the central bank. Not surprisingly, investor confidence remains low. Foreign investment in Russia (gross foreign direct investment plus portfolio investment) sank more than 30 per cent in the first nine months of 1999. Capital flight continues, at about US$20 billion in 1999, according to the Institute of International Finance, indicating that the domestic Russian business community also has little confidence in the Russian economy.

Central and Eastern Europe

Within Central and Eastern Europe and the Baltic States (CEE) the overall economic picture is more encouraging. These economies showed considerable resilience to the Russian financial crisis. There was, however, significant variation across countries. Annual growth rates in Hungary and Poland remained strong at around 4 per cent in 1999, though down from a year ago owing to business cycle effects. In the Czech Republic growth is expected to show another year of decline, reflecting the slow response of the government to the domestic financial crisis in 1997. The recession appears to have bottomed out in the second quarter of 1999. In the Baltic States, growth slowed substantially in the first half of the year, reflecting the closer commercial ties of the countries to the Russian economy.

The stronger macroeconomic position of many countries of Central and Eastern Europe has been fostered by significant gains in competitiveness through successful enterprise restructuring and by the creation of strong market-supporting institutions (fiscal, legal, financial and social). Poland and Hungary in particular have advanced significantly in the transition process (see table on page 9) and appear well poised for long-term sustained economic growth.

Southeastern Europe

All the countries of southeastern Europe affected by the Kosovo conflict – Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia and Romania – were able to maintain macroeconomic stability and a number, including Bosnia and Herzegovina, Bulgaria and Romania, continued to push forward with long-delayed structural reforms. Growth was particularly strong

in Albania and Bosnia and Herzegovina (8 and 10 per cent respectively), reflecting their low starting points. In Romania, the recession that began in 1997 appears to have bottomed out.

Despite the progress to date, southeastern Europe faces significant challenges in the future, principally as a result of its past uneven commitment to reform rather than the crisis in Kosovo. In many countries, the privatization process is incomplete, and loss-making enterprises and banks continue to operate and accumulate tax arrears, weakening governance. Progress in establishing the legal and social institutions that underpin effective markets and set the ground for private investment has been limited to date.

Accession to the European Union

The expectation of accession to the European Union (EU) has been an important factor strengthening financial stability and underlying economic reform efforts in Central and Eastern Europe. In December 1997, the EU, at its intergovernmental Council meeting, identified 10 "accession countries" as candidates for early membership and in March 1998 began initial accession negotiations with 5 (the Czech Republic, Estonia, Hungary, Poland and Slovenia).[1] In December 1999, at the Helsinki Summit, the EU decided to initiate accession negotiations with the remaining 5 accession countries (Bulgaria, Latvia, Lithuania, Romania and the Slovak Republic), with progress through the negotiations as quickly as warranted by each country's own efforts to prepare for accession. In addition, the Summit committed the EU to be ready to decide from the end of 2002 on the accession of candidates that fulfill all necessary criteria.

The EBRD, European Commission and World Bank have signed a memorandum of understanding setting out the basic principles for collaboration in supporting projects that will assist all accession countries in meeting the requirements of EU. In particular, all 10 accession countries face specific requirements for investment in infrastructure to meet the requirements of the EU's *Acquis Communautaire*, or inventory of laws and standards. The EBRD will actively support projects where its mandate and EU accession requirements overlap.

[1] The 10 accession countries are Bulgaria, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, Romania, the Slovak Republic and Slovenia. The EU has negotiated accession partnerships with all 10 countries.

The Non-Russian CIS

The effects of the 1998 Russian financial crisis continued to be felt throughout the non-Russian CIS region in 1999. In general, these economies were most affected by the financial crisis because they share many of the key problems of the Russian economy (such as a weak financial sector) and because of their close links to the Russian economy. In the first half of 1999, growth rates slowed considerably in most non-Russian CIS countries while recovery was delayed in others. However, only Ukraine and Moldova saw output decline. As Russia recovered and world commodity prices began to move higher in the second half of the year, growth in the non-Russian CIS strengthened. In particular, all the central Asian republics are estimated to have recorded growth in 1999 for the first time since the beginning of the transition process.

Ukraine was one of the countries most affected by the Russian financial crisis. As a result, real GDP is expected to have declined further in 1999, leaving Ukraine as the only country in the CIS not to experience economic growth in the 1990s. Progress on implementing reforms in 1999 was further delayed in the lead-up to the presidential elections in November. These delays led the IMF to put its program for Ukraine on hold. Since his re-election, President Kuchma has appointed Vicktor Yushchenko – the reform-minded and highly respected former Governor of Ukraine's central bank – as Prime Minister, raising hopes that long-delayed reforms will be implemented. The fractious pro-reform elements in parliament formed a united front early in 2000, which could make implementing reform efforts easier for the government, provided the coalition holds together.

Like Russia, the non-Russian CIS countries face significant challenges in terms of their communist legacy and the extent of structural distortions and the limited capacity of state institutions. CIS countries continue to lag considerably behind CEE countries in implementing structural reforms (see table on page 9). Nonetheless, difficult structural reforms have begun in a number of countries, notably Azerbaijan and Georgia, and they have now experienced a few years of growth. In 1999, Georgia, Armenia and Moldova strengthened structural reform efforts. In other countries, notably Belarus, Turkmenistan and Uzbekistan, there were reform reversals.

1999 FINANCIAL PICTURE

Financial Highlights

- The Bank posted a profit of 42.7 million euro (C$62.2 million) in 1999 following a significant loss of 261.2 million euro (C$468.3 million) in 1998, when it provisioned heavily against potential losses from the Russian crisis.[1]
- In 1999, provisioning charges totalled 160.9 million euro, down substantially from the record 553.1 million euro (C$992.4 million) in 1998.
- Operating income was 376.4 million euro, down from 450.5 million euro in 1998, primarily due to lower levels of dividend income, net fee and commission income, lower profits from the sale of share investments (although well above budget) as well as lower interest income due to non-performing loans.
- Despite the difficult operating environment, the Bank signed new commitments of 2.2 billion euro (C$3.2 billion) in 1999, just below the record of 2.4 billion euro in 1998 and virtually in line with the 1999 business plan. This provided funding to 88 projects.
- The share of new commitments going to Russia declined significantly in 1999, to 217 million euro (10 per cent of total) from 546 million euro in 1998 and a peak of 761 million euro in 1997, reflecting the weak investment climate in Russia. Nonetheless, Russia's share of the Bank's total disbursed portfolio remained substantial at 23.3 per cent at the end of 1999, though down from a peak of over 25 per cent in the third quarter of 1998. Early and intermediate transition countries[2] accounted for 48 per cent of new commitments and advanced transition countries 42 per cent in 1999.
- The Bank mobilized 2.2 euro in additional financing for every euro that it invested in 1999, down significantly from an exceptionally high ratio of 3.5 in 1998, as investor interest in the region waned. The average mobilization ratio since operations began in 1991 is 2.5.
- Equity investments represented 31 per cent of new commitments as the EBRD participated in a number of bank privatizations.
- Administrative expenses were well within budget, with zero nominal growth recorded in 1999.

---

[1] Provisions are subtracted from operating income along with other expenses. For private sector projects, the bulk of the EBRD portfolio, provisioning follows a risk-based approach. Management continually reviews the portfolio to ensure that the current value of loans and investments reflects management's best estimate of the recoverability of Bank assets.

[2] Advanced transition countries include Croatia, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, the Slovak Republic and Slovenia. The early and intermediate transition countries include the balance of the EBRD's countries of operation, excluding Russia: Albania, Armenia, Azerbaijan, Belarus, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, FYR Macedonia, Georgia, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Moldova, Romania, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine and Uzbekistan.

The return to profitability at the EBRD in 1999 is encouraging. Strong portfolio monitoring, significant efforts to restructure problem investments, as well as a careful review of the committed but undisbursed portfolio helped put the EBRD back in the black. Nonetheless, the financial position of the Bank remains vulnerable. The loss in 1998 eliminated the Bank's reserves and surpluses (shareholder capital and retained earnings set aside to protect the Bank from unanticipated losses). Only by generating net income after provisions will the EBRD be able to rebuild its reserves and surpluses and increase its capital base and future risk-bearing capacity. This is especially important as shareholders provided a capital increase in 1996 on the understanding that there would be no further need for capital replenishments.

The impact of the 1998 Russian financial crisis on the EBRD's portfolio has likely been fully felt. Impaired assets, non-accruing loans and impaired equity peaked in the third quarter of 1999. At the end of 1999, they stood at 795 million euro, or about 11 per cent of the disbursed portfolio, up substantially from 519 million euro, or 7.6 per cent of the disbursed portfolio at the end of 1998, and under 4 per cent of the disbursed portfolio at the end of 1997, underlining the significant impact the crisis has had on the Bank's assets. Progress was made throughout 1999 in resolving a large number of problem loan investments in Russia, although the Bank did not reach the point where it was ready to lower outstanding provisions.

The EBRD wrote off six investments totalling 8.9 million euro over the course of 1999, including three in Russia and one each in Ukraine, Estonia and Hungary. The Bank made the decision to write off the investments only after exhausting all reasonable avenues to recover outstanding amounts. Two of the Russian exposures were to the Russia Small Business Fund[5] borrowers that were already in difficulty prior to the outbreak of the crisis. All the write-offs were at least partly provisioned.

Administrative Efficiency and Cost-Effectiveness

The EBRD's general administrative expenses in 1999 expressed in pounds sterling were well within budget and comparable to those for 1998, reflecting continuing budgetary discipline and cost controls. As a result of the strengthening of sterling against the euro during the year, the Bank's general administrative expenses, when expressed in euro, were 172.8 million euro (C$251.5 million), or 8.9 per cent above the 1998 level of last year.

The Bank's efforts at productivity enhancement have been commendable. In 1999, productivity continued to increase as both commitments and projects under implementation rose while costs (in £) remained flat. This achievement is

[5] In 1995, the G-7 committed US$150 million to the US$300 million Russia Small Business Fund. The G-7 contribution was split between an investment fund, which assumed a "first loss" position, and a technical assistance fund. Canada's contribution was for both funds.

particularly impressive, given the increased resource demands stemming from the need for greater portfolio monitoring and asset restructuring due to the credit deterioration in many of the Bank's countries of operation.

MEDIUM-TERM OPERATIONAL PRIORITIES REVISED

In early 1999, largely in reaction to the Russian financial crisis, the EBRD developed revised operational priorities for the medium term that were outlined in the paper *Moving Transition Forward*. Governors endorsed the paper at the annual general meeting in April 1999 in London. The new priorities outlined in the paper are the result of a fundamental review of Bank operations and an assessment of the lessons learned from 10 years of experience working with countries in transition, as well as from the Russian crisis.

This review identified the creation of a sound institutional and policy environment to encourage investment and private sector development as the key challenge for the next decade. Thus, the main thrust of the revised operational priorities is ensuring that Bank projects contribute to strengthening the institutions that underpin a market economy. To achieve this objective, the Bank has identified six areas of focus:

- developing sound financial sectors linked to the needs of enterprises and households;
- providing leadership for the development of small and medium-sized enterprises;
- developing market-based and commercially oriented infrastructure;
- demonstrating, through selected examples, effective approaches to restructuring viable large enterprises;
- taking an active approach to equity investment to improve corporate governance; and
- engaging governments in policy dialogue to strengthen institutions and improve the investment climate.

The medium-term priorities underline that opportunities for investment depend on the institutional and policy environment that governments create. Therefore, the level and nature of the Bank's activities in a given country will be strongly influenced by the country's commitment to reform.

To foster a better investment climate and the development of strong institutions, the Bank will work closely and co-operatively with other international financial institutions to exploit synergies. In countries where progress on reform is slow, the Bank will cluster projects in reform-minded regions, at the municipal level, and in specific sectors, including the financial sector, in an effort to advance reform. The Bank hopes that through this strategy it will help create a critical mass of individual and business support for a "bottom-up" impetus for reform.

The paper *Moving Transition Forward* also reaffirms that, in order to fulfill its mandate, the Bank must be financially viable. Therefore, the Bank will adopt a strategic approach to portfolio management to ensure an appropriate balance of risks across countries, regions and products. A thorough risk analysis began in 1999 and will be completed in 2000. To ensure implementation, the paper also called for an enhanced role for Resident Offices.

Canadian Priorities in 1999

Private Sector Development

Canada has been a strong supporter of the private sector work of the Bank, recognizing that a strong private sector is key for the successful transition to a market economy. About 75 per cent of new commitments in 1999 were private sector operations, compared to about 80 per cent in 1998.

The Private Sector Focus of the Bank

The EBRD Agreement requires that the Bank achieve at least a 60/40 ratio (the so-called "portfolio ratio") in its private/public sector activities, both globally and in individual countries.

The global portfolio ratio was first satisfied in 1994. By 1999, nearly 70 per cent of the Bank's cumulative outstanding commitments were for private sector activities. Progress in reaching the individual country ratios, however, was mixed. At the end of 1999, the ratio was attained in only 10 of the Bank's 26 countries of operation, with two new countries, Lithuania and Turkmenistan, joining the list during the year.

The deadline for meeting the portfolio ratio requirement in individual countries of operation (i.e., five years after the approval of the Bank's first operation in that country) elapsed in 1999 for all but one country. The shortfall in meeting the ratio has been most evident in lower transition economies, where privatization has developed relatively slowly and where the Bank has often been active in developing public infrastructure critical to the development of a strong private sector. Many lower and intermediate transition economies still have relatively small and immature private sectors.

In 1999, most countries made progress towards meeting the ratio with the exception of Albania and Azerbaijan, where large public sector projects were signed. The Bank continues to pursue strategies in each country to reach at least a 60 per cent private sector ratio.

An increasingly important part of the EBRD's work with the private sector is its support of micro, small and medium-sized enterprises. In recognition of the potential for these enterprises to create jobs and growth, the EBRD developed in 1999 an SME sector strategy. The strategy has three pillars: finance, investment climate, and small and medium-sized enterprise (SME) support networks. The strategy explicitly recognizes that the poor investment climate – and not just limited access to financing – faced by many SMEs is an important impediment to the development of the sector. Therefore, the strategy calls on the EBRD to work to identify and promote the removal of the main obstacles to SME growth, as well as to encourage the development of strong business associations. The SME sector is seen as an important "constituency for reform" in the transition economies that can act as a counterweight to powerful vested interests that benefit from weak state governance.

In the past, much of the Bank's support for SMEs was provided via credit lines to local financial intermediaries that would on-lend to the small enterprise sector. The Russian crisis underlined, however, the need to review this approach in countries where financial regulation and supervision are weak and where concerns about systemic risks remain high. As a result, during 1999 the EBRD worked closely with the EU, bilateral institutions and the International Finance Corporation to establish a number of micro-enterprise banks in the region, including in Russia, Ukraine and Kosovo. The new micro-credit institutions are modelled on earlier successful efforts in Bosnia and Herzegovina. By the end of 1999, the Russian Small Business Credit Bank (in which the EBRD made a US$6-million equity investment and provided a US$30-million loan for on-lending to Russian businesses in 1999) had granted 1,250 new micro and small loans worth almost US$20 million with arrears (30 days past due) of just 0.2 per cent of the portfolio. The new micro-credit institutions in Ukraine and Kosovo have yet to undertake operations. Efforts are under way to establish a micro-finance bank in Albania.

The EBRD continued to extend credit lines to local banks to on-lend to micro, small and medium-sized enterprises in 1999. Notably, the EBRD committed 75 million euro and the EU 50 million euro to an SME finance facility for the 10 EU accession countries to encourage local banks and private equity funds to expand SME operations. The Russian Small Business Fund Program continued to operate in 1999, albeit at a scaled-down level due to the insolvency of a large number of participating banks in the wake of the Russian financial crisis. The Kazakhstan Small Business Program grew steadily in 1999 and by year end had disbursed over 3,200 loans for a total of over US$25 million with arrears (more than 30 days) of just 1.6 per cent. The Ukraine micro-credit program started showing good results in the second half of 1999, ending the year with 774 loans disbursed worth US$10.6 million and arrears of 2.4 per cent.

The Russia Small Business Fund

Established by the EBRD as a pilot project in 1993, following a request by the G-7, the Russia Small Business Fund (RSBF) was financed jointly by the EBRD, the G-7, the EU and Switzerland for the promotion of small- and micro-enterprise lending in Russia. At its inception, the Fund was valued at US$300 million. The Fund operates by lending to local banks that then on-lend to local SMEs. The RSBF also has a technical assistance facility whereby partner Russian commercial banks receive assistance from western experts. Canada, through the Canadian International Development Agency (CIDA), contributed US$8.1 million (C$11.3 million) to the program, including US$2 million in 1998.

In 1999, the effects of the Russian financial crisis on the Russian banking sector constrained many of the banks participating in the RSBF. Despite the problems of these banks, the micro, small and medium-sized business loan portfolio continued to perform relatively well, however. To preserve the important work of the RSBF in supporting SME development, the EBRD developed, in conjunction with foreign strategic investors a new bank, the Russian Small Business Credit Bank (KMB). During the course of 1999, the relatively healthy RSBF loan portfolio of insolvent Russian banks was transferred to the KMB. The strong shareholder base of the KMB, and its commitment to transparency and strong corporate governance, make it a model for local financial institutions in the region. The EBRD also continued to work in 1999 with partner banks in the RSBF that had co-operated with it through the crisis and that were potentially solvent.

Despite the difficult operating environment in 1999, the RSBF granted a total of 7,299 micro, small and medium-sized enterprise loans worth US$60 million, bringing the overall total since the program's inception in 1994 to almost 31,000 loans with a value of over US$380 million. Arrears (more than 30 days)[1] stood at 4.7 per cent. The RSBF model has been replicated by the EBRD in Moldova, Bosnia and Herzegovina, Kazakhstan and Ukraine.

[1] This includes arrears only for banks that are active under the program.

In 1999, the EBRD also extended its equity support to small and medium-sized enterprises through investments in private equity funds.[6] These funds are the most significant source of equity finance for SMEs in the region. By the end of 1999, the EBRD had committed 947 million euro to 60 private equity funds. The EBRD has also invested in 28 post-privatization equity funds, 25 venture equity funds and 21 large equity funds. The post-privatization funds make significant use of technical assistance provided by bilateral donors to assist companies in the privatization and immediate post-privatization periods.

[6] These are sponsored by private institutions and fund managers.

Together these equity funds have invested in over 500 companies throughout the region and have contributed to mobilizing total financing of 3.5 billion euro (C$5.1 billion) for companies in the region, as well as 270 million euro of technical assistance contributed by donors.

A Private Sector Development Initiative for Southeastern Europe

For the countries of southeastern Europe, the EU, working with the G-8 and the international financial institutions (IFIs), including the EBRD, launched the Stability Pact for South East Europe in 1999. The stability pact was inaugurated at the Heads of Government Summit in Sarajevo in July 1999. The pact's objective is the progressive integration of southeastern Europe into EU structures – with the eventual prospect of EU membership – as a way of promoting regional co-operation, security and development. Reflecting its comparative advantage relative to other IFIs in promoting private sector trade and investment, the Bank was given the leading role in developing a regional private sector approach.

The EBRD established the South Eastern Europe Action Plan (SEEAP) in 1999 in an effort to promote investment and assist in the economic recovery of the region. The SEEAP covers the EBRD's countries of operation in the region – Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia and Romania – as well as Kosovo. Under the SEEAP, the EBRD will focus its support to the region on private sector investment, including corporations, SMEs and micro enterprises; commercial approaches to infrastructure (such as telecommunications, airport and municipal finance); and the financial sector. This focus is supported by the Stability Pact for South East Europe, which is an umbrella initiative under which multilateral and bilateral assistance to the region is being co-ordinated.

In 1999, the EBRD signed projects totalling 300 million euro in member countries in southeastern Europe. Of this amount, 95 million euro was for projects directed at the three members most affected by the Kosovo crisis: Albania, FYR Macedonia and Bosnia and Herzegovina. Given the low level of income of these countries, as well as their balance of payments problems, the EBRD drew on concessional co-financing to support some of these projects. CIDA explored establishing a technical support facility with the EBRD during 1999, and is likely to reach agreement with the Bank on this in 2000.

In 1999, the EBRD also undertook a number of activities in Kosovo, including working with other institutions to extend the operations of the micro-credit bank in Bosnia and Herzegovina to Kosovo, and to extend an existing equity fund operating in Albania to Kosovo. Unlike operations in member countries, the EBRD's activities in Kosovo cannot be funded from ordinary capital resources. The EBRD's Articles of Agreement limit such funding to Bank members. Therefore, Bank operations in Kosovo are financed by co-operation funds provided by donor governments or bilateral agencies.

Activities in the Financial Sector

In 1999, the EBRD updated its financial sector policy in light of recent developments and experience. A key element of the updated policy is its focus on country-specific approaches to financial sector development. The need to promote confidence and competition in an independent financial system are key themes of this policy. Confidence ensures that businesses and individuals utilize financial institutions. Competition and independence ensure that financial institutions respond to these demands. The EBRD will seek to build confidence in the sector primarily through investments that strengthen local institutions' governance and business practices. The EBRD's ability to shape the regulatory and supervisory environment, which is the building block for confidence, is limited by its investor role in the sector and potential concerns about conflict of interest. Nonetheless, the EBRD took the lead in 1999 in drafting a joint EBRD-IMF-World Bank paper on restructuring the Russian banking sector. To address competition and independence, EBRD investments in the sector will seek to increase the diversity of institutions and services, particularly to the private sector and SMEs, facilitate foreign direct investment, and strengthen the commercial orientation of state-owned financial institutions, particularly in preparation for privatization.

In 1999, the EBRD signed 33 financial sector operations, bringing total EBRD exposure to the financial sector region-wide to 4.2 billion euro (C$6.1 billion). By the end of 1999, the EBRD had signed loans valued at 2.275 billion euro to the banking sector, taken 726 million euro in equity positions in local banks, placed 216 million euro of equity in two micro-credit institutions and signed 83 million euro worth of operations with non-bank financial institutions. In most cases where the EBRD holds an equity stake in a local financial institution, it is represented on the supervisory board of the institution, where it promotes management accountability, good corporate governance, sound banking practices and proper environmental reviews and procedures. In 1999, the EBRD made equity investments in financial institutions in Ukraine, Armenia and Tajikistan. Participation in bank privatizations was a key factor behind equity investments in a number of advanced transition countries as well as in FYR Macedonia and Croatia.

During 1999 the EBRD also stepped up its activities in the non-bank financial sector, predominantly by taking minority equity stakes in insurance companies and pension fund management companies. A total of 10 new transactions were signed during the year with new commitments of 65.6 million euro (C$95.5 million). The EBRD is one of the largest financial investors in this sector, which also includes leasing, consumer finance, mortgage institutions, local asset management and mutual funds. By the end of 1999, the Bank had participated in nearly all the countries in the region where necessary institutional and regulatory regimes had been or were in the process of being introduced.

Environment

Support for the environment remained a key priority in 1999, reflecting the Bank's mandate to ensure sustainable long-term development in member countries. The Bank is directed by its statutes to "promote in the full range of its activities environmentally sound and sustainable development." The EBRD applies environmental due diligence to all its investment and technical co-operation operations.

Countries at more advanced stages of transition, especially those seeking accession to the EU, are now channeling more resources into investments to improve environmental conditions. In addition, increased attention is being given to improving the provision of essential municipal services, such as district heating, water supply and urban transport, as the availability and quality of these services are critical to underpinning economic development.

A key achievement for the EBRD in 1999 was the creation of the Energy Efficiency and Joint Implementation Fund. The fund will make equity investments in companies involved in providing energy efficient goods or services, or companies requiring a capital infusion to realize energy savings. The EBRD invested 20 million euro in the fund, and private sector investors provided a further 41 million euro.

In 1999, 14 environmental projects were signed with a total EBRD commitment of 196 million euro (C$285.3 million). Fifty-three environmental analyses, including one environmental impact assessment and 23 environmental audits, were conducted on projects approved by the Board of Directors in 1999. Project sponsors, as required by the Bank, undertake environmental impact assessments, analyses and audits that address potential environmental, health and safety and socio-economic impacts of a project. Environmental impact assessments and environmental analyses are conducted when potential impacts are significant. In the latter case, impacts can be readily identified, assessed and mitigated; in the former, they cannot. Environmental audits are performed when a project relates to an existing operation. The audit identifies past and present concerns, potential environmental risks and liabilities. In some cases both an audit and assessment/analysis are required.

Municipal and Environmental Infrastructure Policy

The adequate provision of basic public infrastructure and services is essential for the economic transition process. Poor quality and under-supply of municipal services, together with energy inefficiencies, have often limited productivity. The EBRD is pioneering operations in this area. In 1999, the EBRD became the first international financial institution to provide financing to municipal water and sewerage companies without a full financial guarantee from the municipality. The EBRD's operations policy for municipal and environmental infrastructure emphasizes private sector involvement as well as the development of appropriate regulatory structures and energy efficiency.

Despite the impact of the Russian financial crisis, which in many countries severely constrained the financial capacity of regional and municipal authorities, EBRD commitments remained at the same level as the previous year. By the end of 1999, the EBRD had committed a total of 572 million euro (C$832 million) to municipal infrastructure and services projects in about 125 municipalities in 15 countries.

The EBRD and Nuclear Safety

Canada and other G-7 countries have been working closely with the EBRD to improve nuclear safety in CEE countries and the former Soviet Union. To facilitate this work, Canada has contributed to the Nuclear Safety Account (NSA), which the EBRD administers on behalf of the G-7 countries and other contributors. The NSA is used primarily for making essential safety improvements to older-generation, Soviet-built reactors as part of a comprehensive program for their early decommissioning. As of December 31, 1999, pledges to the NSA totalled 289 million euro (C$420.7 million). Canada has contributed C$19.5 million. In April 1999, the Board of Directors of the EBRD approved the extension of the NSA for another three years.

On behalf of the G-7, the Bank has agreed to administer the US$768-million Chernobyl Shelter Fund for securing the sarcophagus around the destroyed – by nuclear accident – Unit IV reactor in Ukraine. The G-7 nations and the EU have pledged US$391 million, of which Canada has pledged a contribution of US$20 million. Following the statement of the June 1999 Summit in Cologne, the G-7 countries took the lead in organizing a second pledging conference to take place around May 2000. This initiative will ensure timely and efficient completion of the project.

Canada also supports the use of the EBRD's own resources to finance the upgrading of Soviet-designed nuclear power plants to Western safety standards. The EBRD applies strict conditions to this support. The completion of these plants must be a commercially viable and "least-cost" solution to the country's future electricity requirements; the completed plants must comply fully with Western nuclear safety standards; and any resulting increase in nuclear power in upgraded facilities must be offset by the closure of other unsafe nuclear plants.

Addressing Corruption and Poor Governance

The transition countries, like most emerging economies, face significant challenges in improving transparency and governance. The EBRD's mandate assigns it an important role in addressing governance issues by permitting it to operate only in countries committed to applying the principles of multi-party democracy and pluralism. These principles, when effectively implemented,

contribute to transparency in government policy making, act as a check on corruption and ensure an effective state. To underline their importance, the Bank has curtailed financing of public sector projects in countries where the government's commitment to the principles of multi-party democracy is weak, such as in Belarus. Canada fully supports this approach. Canada also continues to monitor closely developments in the Russian military campaign in Chechnya. The bulk of the EBRD portfolio in Russia is in the private sector, and no public sector projects have come to the Board of Directors for approval since the military campaign began in October 1999.

The EBRD seeks to improve governance and transparency largely through the projects it undertakes. Equity investments have been an important tool in this regard. The Bank's participation on the Board of Directors of companies in which it invests has been instrumental in improving the transparency of their accounting and business practices and their respect for minority shareholder rights. It is hoped that the success of these companies will demonstrate the importance of applying similar practices in the region. In addition, all Bank counterparts are examined to ensure they meet the highest standards of business practice. The EBRD's public procurement rules underline, for all doing business with the EBRD, the standards of ethics and conduct required during the procurement and execution of EBRD-financed projects.

The Bank's work in the area of legal transition also plays an important role in addressing issues of corruption and poor governance in its countries of operation. As such, the EBRD's participation in international standard-setting efforts was expanded in 1999. The EBRD worked closely with the World Bank on its Insolvency Initiative to develop international principles of bankruptcy. The EBRD is also a member of the Global Corporate Governance Forum of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). To promote transparency, the EBRD each year publishes a survey of the extensiveness and effectiveness of various commercial laws in the region in its legal journal, *Law in Transition*.

The medium-term priorities assign importance to addressing issues of corruption and governance, as these are key factors influencing the investment climate in the Bank's countries of operation. Key efforts in this regard include strengthening the policy dialogue with governments by achieving joint agreement on necessary improvements. Important high-level venues for this dialogue are the Foreign Investment Advisory Councils, which exist in Russia, Ukraine and Kazakhstan. They bring together government ministers, political leaders from the Bank's countries of operation, representatives of the international business community and high-ranking EBRD officials twice yearly to discuss how to improve the investment climate in the countries.

Institutional Developments

Organizational Changes

In the summer of 1999, the EBRD implemented a number of organizational changes to sharpen the focus of the Bank's structure and management and to facilitate implementation of the medium-term priorities. Key among the changes was a reorganization of the Banking Department into six business groups: three country groups (Central Europe; Russia and Central Asia; and Southern and Eastern Europe and the Caucasus) and three sector groups (Financial Institutions; Infrastructure; and Industry and Commerce). A special unit responsible for the investment climate as it relates to SMEs and SME support networks was also created to report directly to the Vice-President of Banking. The decision was also taken to strengthen resident offices to improve portfolio monitoring and the efficiency and effectiveness of Bank projects. Strengthening resident offices will be done by shifting some banking staff, including country-team directors, from headquarters in London to countries of operation.

In 1999, the EBRD created the position of Chief Compliance Officer, responsible for promoting good governance and ensuring that the highest standards of integrity are applied in all Bank activities. New guidelines for the selection, training and supervision of EBRD nominees to boards of directors of enterprises in which the Bank has invested were adopted in 1999 to ensure the highest governance outcomes.

In the autumn of 1999, Nicholas Stern, the Chief Economist and Special Counselor to the President, resigned. As Chief Economist and Special Counselor, he helped define the Bank's strategic role in the region and explored economic issues related to transition. Early in 2000, EBRD President Horst Köhler appointed Professor Willem H. Buiter as the Bank's new Chief Economist. Prof. Buiter has written extensively on macroeconomic policy and holds a position at Cambridge University. He is also a member of the Bank of England's Monetary Policy Committee.

Introduction of the Euro

The EBRD changed its reporting currency from ECU to euro on January 1, 1999, when the euro replaced the currencies of each of the 11 participating countries for accounting purposes. The main impact for the Bank was the modification of its processing and accounting systems. Since these systems were successfully modified prior to the changeover, there was no adverse impact on either the Bank or its clients on January 1, 1999.

Year 2000 Compliance

The EBRD's business was uninterrupted over the millennium date change. This was achieved by ensuring that all information technology systems in the EBRD were Y2K compliant by March 1999, by identifying potential high-risk clients and working with them through 1999 to reduce risks, and by including Y2K resolutions in all standard loan agreements for several years prior to 2000.

MANAGING CANADA'S INTERESTS

The highest authority in the Bank is the Board of Governors. Member countries are represented by a Governor and an Alternate Governor. The Honourable Paul Martin, Minister of Finance, is the Canadian Governor and Donald Campbell, Deputy Minister of Foreign Affairs, is the Alternate Governor.

The Board of Directors is responsible for the general operations of the Bank. The Board is composed of 23 members, of which four are non-European members. Canada is the third largest non-European shareholder, after the United States and Japan, and by virtue of its share has the right to elect its own Director. Canada also represents Morocco at the Bank. The Canadian Director is Patrice Muller. The Minister (Economic/Commercial) at the Canadian High Commission in London, Tom MacDonald, is the non-resident Alternate Director who represents Canada in the absence of the Canadian Director.

Within the Canadian government, responsibility for oversight of the EBRD's activities resides with the International Finance and Economic Analysis Division of the Department of Finance. In consultation with the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) and CIDA, the Department of Finance regularly reviews the Bank's policy papers and proposed country strategies and provides advice to the Canadian Director.

To ensure the EBRD remains additional and contributes to the transition process, Canada continued to advocate EBRD activity in Ukraine and other countries in lower or intermediate stages of transition respecting the principles of multi-party democracy and making efforts at reform, provided the increased risks could be accommodated in the portfolio. Canada has supported the development within the Bank of a "wholesale" approach to activities, under which the Bank channels financing to SMEs through lines of credit or equity investments in local banks and other financial intermediaries in its countries of operation. In light of the Russian crisis, Canada has encouraged the EBRD to pay greater attention to systemic risks in the financial sector and to improve co-ordination with other institutions, particularly the World Bank, in addressing issues of regulation and supervision.

Canada's Voting Record

Canada and other shareholders typically raise concerns and questions about specific Bank operations before they get to the Board. As a result, decisions at the Board are generally taken by consensus without a formal vote. Nevertheless, the Canadian Director abstained on:

- a guarantee for a telecommunications project in Poland because Canada could not support the concept of the EBRD providing a guarantee that would benefit another multilateral financial institution (the European Investment Bank), especially given that both institutions are primarily owned by the same shareholders.

Canada has continued to underline the importance of the project-centered, private sector focus of the EBRD. It has also argued that the Bank cannot relax its efforts to expand the share of its private sector operations. The last 10 years of transition experience have, however, underlined the importance of the state and its institutions in private sector development. Therefore, Canada fully supports the medium-term priorities emphasis on improving the investment climate. The Canadian Director has frequently spoken in the Board on the importance of the Bank's charter requirement that member countries be committed to market reform and multi-party democracy.

With respect to its own contributions to the EBRD, Canada continued to play a leading role in the adoption of a zero nominal growth budget for 1999 and 2000. Canada has been a strong proponent of greater EBRD transparency, believing that the Bank should be a model of behaviour for the region. Therefore, Canada has pushed hard for the EBRD to increase the transparency of its operations and policies. In 1999, the Bank began a review of its Public Disclosure of Information Policy. It also began to publish on its Web site draft sectoral policies.

The Canadian Director is a member of the Financial and Operations Policies Committee, which reviews financial policies, including the Bank's borrowing policy, general policies relating to operations, and procedures and reporting requirements.

CANADIAN COMMERCIAL INTERESTS

The EBRD offers a wide variety of opportunities for Canadian businesses. One of the tasks of the Canadian office is to make Canadian business people aware of investment opportunities, explain how the Bank's contracting works and ensure that all contracts are awarded in a transparent and fair manner.

To achieve these objectives, the Canadian office provides market information and intelligence to Canadian firms, advises Canadian project sponsors on EBRD financing options, develops commercial co-financing opportunities with the Export Development Corporation and Canadian financial institutions, identifies and sources EBRD procurement opportunities with DFAIT and Industry Canada, and promotes Canadian technical co-operation activities and official co-financing between the EBRD and CIDA.

In 1999, three Canadian-sponsored projects were signed representing EBRD financial commitments of US$46.5 million. (The aggregate size of the three projects is US$312 million.) A description of each of the Canadian-sponsored projects is given in Annex 2. In 1999, Canadian consultants also won five EBRD technical co-operation assignments totalling approximately 654,000 euro. The largest of these assignments was a 394,000 euro project to assist the EBRD with due diligence in the Russian alluvial gold mining sector, which led to 130 million euro in EBRD pre-production financing.

Canadians are also well represented on EBRD staff. At the end of 1999, Canadians accounted for 4.8 per cent of the Bank's professional positions, above Canada's 3.4-per-cent share of the institution's capital. It is noteworthy that a Canadian heads the Baltic Team and another Canadian is the deputy head of the Bank's resident office in Kazakhstan.

Promoting Canada's Interests

Members of the Canadian office made seven visits to Canada in 1999 to meet with business people, conduct seminars, speak at conferences and consult with government officials. This included the Canadian Director accompanying EBRD President Köhler in March to meet members of the Canadian government, notably Prime Minister Jean Chrétien, as well as members of the Canadian business community.

Canada's commercial interests in the region were also promoted by:

- participation of the Canadian Director and Alternate Director in the Team Canada mission to Ukraine and Poland;
- travel by the Canadian Director to Romania and the Slovak Republic as part of signing ceremonies for EBRD-Canada sponsored projects; and
- promotion by the Canadian Director's assistant of the Canadian office and the EBRD as instruments for advancing Canadian commercial interests to a telecommunications trade mission from Canada travelling in Russia.

Challenges Ahead

Most of the countries of the region have made significant progress in economic and political transition since the early 1990s. Throughout this process the EBRD has, both directly and through the demonstration effects of its projects, helped to advance the transition process. The Bank has been important in catalyzing private sector investment in the region and has been a strong force in promoting entrepreneurship, particularly through its support for SMEs.

The Russian crisis has highlighted the challenges for the future of the transition process. It has underlined the importance of an effective institutional framework for a well-functioning market economy. It has shown that those countries with strong institutions and good regulatory frameworks should be in a good position to continue to make progress in the transition process in the coming year. Those with weak underlying fundamentals, however, will remain extremely vulnerable to external shocks.

Good governance will continue to play a critical role in these countries. Good corporate governance is one aspect of this role. The state, however, also has a strong role to play in supporting an enabling investment climate, by promoting sound institutions, administering tax collection and improving legal and regulatory frameworks. It must also ensure that appropriate new legislation is not only developed, but is properly implemented and enforced.

In assisting its member countries in 2000, the EBRD in turn will face the challenge of managing its portfolio in an increasingly uncertain and risky environment. The Bank will need to pay increased attention to balancing its portfolio across countries, products and risk categories. The EBRD's medium-term strategy for 2001-04 will be critical in ensuring the Bank has sufficient flexibility to meet new challenges in the coming years and in providing strong direction to the Bank in fulfilling its mandate.

A clear lesson from the crisis is that transition in the region is a complex and difficult process that will take longer than many initially expected. The primary responsibility for shaping a response to the challenges of transition lies with the countries themselves. The international financial institutions, however, particularly the EBRD, have an important supporting role to play.

Contacting the Office of the Director for Canada

The Canadian Director's office at the EBRD may be reached at:

Office of the Director for Canada and Morocco
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square, Room 8.15
London, EC2A 2JN
United Kingdom

Mr. Patrice Muller, Director	Tel: 44-20-7338-6457
Mr. Tom MacDonald, Alternate Director[1]	Tel: 44-20-7338-6507
Ms. Josée Berthiaume, Director's Assistant[2]	Tel: 44-20-7338-6458
Mr. John Kur, Director's Assistant[3]	Tel: 44-20-7338-6509
Mrs. Alicja Kujawa, Executive Secretary	Tel: 44-20-7338-6507
	Fax: 44-20-7338-6062
	Internet address: kujawaA@ebrd.com

[1] Resident at the Canadian High Commission in London.

[2] Responsible for policy matters.

[3] Responsible for business development and investor liaison.

For More Information on the EBRD

The Bank releases considerable information on its various activities. Bank publications include information guides (e.g., *Financing With the EBRD*), special reports (e.g., *The Annual Report, Transition Report*), country strategies and assorted fact sheets.

Information can also be obtained on the Bank's Web site:

http://www.ebrd.com/

Requests for information can be addressed to:

Publications Desk
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom
(Fax: 44-20-7338-7544)

Annex 1

The Bank's Financial Activities

The Bank's financial activities are divided into ordinary and special operations, depending on the source of funds. Ordinary operations are financed from the ordinary capital resources of the Bank, which comprise subscribed capital, market borrowings and income from loans and investments. Special operations are those financed by "Special Funds" for specially designated purposes that are typically outside the Bank's regular activities. Unlike other regional development banks, however, the EBRD does not operate a concessional or "soft" loan window.

Ordinary Capital Resources

At the end of 1999, the total authorized capital of the Bank was 20 billion euro (about C$35 billion). Canada has subscribed to 3.4 per cent – or 680 million euro (about C$1.2 billion) – of the Bank's authorized capital. Canadian contributions to the Bank's capital are made in US dollars (at a pre-determined euro/US$ exchange rate).

In 1999, Canada made its second purchase of shares under the first capital increase (which came into effect April 3, 1997, and doubled the initial 10-billion-euro capital base). Under the first capital increase, 77.5 per cent of our share is "callable," meaning that the Bank can request these resources in the unlikely event that it requires them to meet its financial obligations to bondholders; the balance, or 22.5 per cent, is "paid-in." Payments will be made in eight equal annual installments of US$12,145,331.25 (40 per cent in cash and 60 per cent in non-interest-bearing demand notes encashed over five years). Under the initial capital, 30 per cent was paid-in over five years (split evenly between cash and notes encashed over a three-year period) and 70 per cent callable. Canada completed payments for the initial capital in April 1997. The table below details Canadian payments to the Bank in US dollars.

Canada's contributions to the Bank's capital are non-budgetary expenditures because our shares in the Bank are considered an asset. Nonetheless, Canada's contributions to the Bank do increase the Government's borrowing requirements.

Canadian Payments to the EBRD

Year	Notes	Cash	Encashment of notes	Total cash outlay
		(in US dollars)		
1991	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1992	11,903,502	11,903,502	3,967,834	15,871,336
1993	11,903,502	11,903,502	7,935,668	19,839,170
1994	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1995	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1996	–	–	7,935,668	7,935,668
1997	–	–	3,967,334	3,967,334
1998	7,287,198	4,858,132	1,457,439	6,315,572
1999	7,287,198	4,858,132	2,914,878	7,773,010
Total	74,091,906	69,233,774	63,889,327	133,123,102

Market Borrowings

At the end of 1999, cumulative borrowings by the Bank totalled 12.6 billion euro (C$18.3 billion) with an average maturity of 8.1 years at an average cost of funds of LIBOR (London Inter-Bank Offered Rate) minus 35 basis points. Funds have been swapped into floating-rate instruments, primarily in US dollars, euro and Deutsche Marks.

Standard & Poor's has assigned the Bank an AAA long-term and A-1+ short-term credit rating. Moody's Investors Service has similarly rated the EBRD long-term bonds triple-A.

Special Operations

The EBRD administers a number of bilateral and multilateral concessional funds. Canada has contributed to the following special funds:

The Canada Technical Co-operation Fund – The main purpose of this fund is to provide financing to hire Canadian consultants for EBRD projects. Canada has contributed C$7.66 million since the fund was established in 1992.

Nuclear Safety Account (NSA) – This facility was established in 1993 to help finance the closure of the Chernobyl nuclear power plant and to improve safety conditions at nuclear power plants in countries of operation until the plants can be closed. The NSA complements other bilateral and multilateral nuclear safety technical assistance and functions in parallel with multilateral efforts to achieve broader energy sector reform in the region. Canada has contributed C$19.5 million to the total fund of 289 million euro (C$420.7 million).

Chernobyl Shelter Fund – The main purpose of this fund is to secure the sarcophagus around the destroyed Unit IV nuclear reactor in Ukraine. The total estimated cost of this eight-year project is US$768 million, of which US$391 million has been pledged so far. Canada has pledged a contribution of US$20 million to be paid over six years starting in 1998.

Russia Small Business Fund (RSBF) – The purpose of this fund is to establish a facility for small business finance and micro-lending in various regions of Russia. Canada has contributed US$8.1 million towards the US$300-million fund, including a new contribution of US$2 million in 1998 for investments in northern Russia in response to the success of the fund. The RSBF was established in 1993 as a pilot project and became permanent in 1995.

Technical assistance in support of the Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II – CIDA will provide C$3 million for technical assistance services by qualified Canadian organizations to Ukrainian commercial banks receiving loans under the EBRD's Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II for on-lending to micro, small and medium-sized enterprises. The technical assistance will include risk- and loan-evaluation training. The EBRD Board of Directors approved the credit line in May 1998. Activities to be undertaken as part of this facility were on hold in 1998 and 1999 pending ratification of the facility by the Ukrainian Rada. This occurred early in 2000, and activities, including the procurement of Canadian services, can now commence.

ANNEX 2

EBRD – CANADIAN-SPONSORED PROJECT ACTIVITY IN 1999

Date of signing	Canadian company	Project country	Project name	Type of financing	Sector	EBRD commitment (millions of euro)	Total project cost (millions of euro)
January 1999	Telesystem International Wireless Corporation	Romania	MobiFon GSM Phase II Financing	Debt	Tele-communications	9.882	153.170
August 1999	TrizecHahn	Slovak Republic	Polus Centre	Debt	Property development	23.0	68.9
December 1999	TrizecHahn	Regional	Trigranit Group	Equity	Property development	13.6	88.0
Total (euro)						**46.5**	**310.1**

Annex 3

Doing Business With the EBRD

General inquiries about working with the EBRD should be directed to the Office of the Director for Canada or to the Bank's **Communications Department** in London (tel: 44-20-7338-6096; fax: 44-20-7448-6690).

Canadian Project Sponsors: Canadian companies interested in potentially sponsoring a project with the EBRD are requested to direct initial inquiries either to **Project Inquiries** in London (tel: 44-20-7338-6282 or 44-20-7338-6252; fax: 44-20-7338-6102) or to the Bank's resident office in the country of operation. Summaries of EBRD private sector operations can be obtained on the Bank's Internet site: http://www.ebrd.com/.

Canadian Suppliers of Goods and Works: The EBRD makes available information on all stages of public sector project development, from the point a project has been identified by the Bank through to its approval. Procurement opportunities and co-financing notices, as well as contract awards information, can be accessed on the Bank's Web site free of charge (see address above).

Canadian Consultants: The EBRD's Web site contains technical co-operation notifications and invitations for expressions of interest for consultancy services pertaining to both public and private sector projects. The EBRD also makes use of the World Bank's electronic DACON (Data on Consultants) registration system. Although it is not required for consultants to register with DACON to be eligible for EBRD assignments, it is nonetheless advisable as a useful marketing tool. Requests for DACON registration packages should be sent directly to:

DACON Information Centre
World Bank
1818 H Street
Washington, DC 20433 USA

Individual Canadians: The EBRD maintains a recruitment section on its Web site which provides information on specific employment competitions at the Bank as they become available. In general, applications for employment for both permanent positions and summer jobs should be sent to:

Franco Furno, Director of Personnel
Personnel Department
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom

ANNEX 4

EBRD MEMBERSHIP – AS AT DECEMBER 31, 1999

	Share of the Bank's capital (%)
European Members	
Austria	2.28
Belgium	2.28
Cyprus	0.10
Denmark	1.20
Finland	1.25
France	8.52
Germany	8.52
Greece	0.65
Iceland	0.10
Ireland	0.30
Israel	0.65
Italy	8.52
Liechtenstein	0.02
Luxembourg	0.20
Malta	0.01
Netherlands	2.48
Norway	1.25
Portugal	0.42
Spain	3.40
Sweden	2.28
Switzerland	2.28
Turkey	1.15
United Kingdom	8.52
European Union	3.00
European Investment Bank	3.00
Non-European Members	
Australia	0.50
Canada	**3.40**
Egypt	0.10
Japan	8.52
Korea	1.00
Mexico	0.15
Morocco	0.05
New Zealand	0.05
United States	10.00

	Share of the Bank's capital (%)
Countries of Operation	
Albania	0.10
Armenia	0.05
Azerbaijan	0.10
Belarus	0.20
Bosnia and Herzegovina	0.17
Bulgaria	0.79
Croatia	0.36
Czech Republic	0.85
Estonia	0.10
FYR Macedonia	0.07
Georgia	0.10
Hungary	0.79
Kazakhstan	0.23
Kyrgyzstan	0.10
Latvia	0.10
Lithuania	0.10
Moldova	0.10
Poland	1.28
Romania	0.48
Russian Federation	4.00
Slovak Republic	0.43
Slovenia	0.21
Tajikistan	0.10
Turkmenistan	0.01
Ukraine	0.80
Uzbekistan	0.21

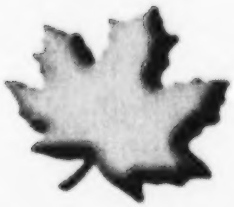

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS EXÉCUTÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT*

1999

Canada

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS EXÉCUTÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT*

1999

Préparé par
la Direction des finances
et des échanges internationaux
Mars 2000

Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
300, avenue Laurier Ouest, tour Ouest, niveau P1
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
http://www.fin.gc.ca/

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-29/1999F
ISBN 0-662-84612-5

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Avantages de l'adhésion 6

Rôle et mandat de la BERD 6

Événements principaux en 1999 8

La situation financière en 1999 14

Révision des priorités opérationnelles à moyen terme 16

Priorités canadiennes en 1999 17

Changements institutionnels 27

Gestion des intérêts du Canada 28

Intérêts commerciaux canadiens 30

Prochains défis 31

Annexes

1. Activités financières de la Banque 35
2. BERD – Activités en 1999 dans le cadre de projets parrainés par des entreprises canadiennes 38
3. Pour faire affaire avec la BERD 39
4. Membres de la BERD au 31 décembre 1999 40

INTRODUCTION

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la BERD ou la Banque) a été fondée en 1991. Elle a pour mandat de faciliter le passage à une économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays de cette région qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché (voir la liste des 26 pays d'opérations de la BERD à l'annexe 4).

La BERD partage bon nombre des caractéristiques des autres banques de développement, dont la Banque mondiale et les autres banques de développement régional. Elle se démarque toutefois par trois traits particuliers. Premièrement, la Banque met résolument l'accent sur le secteur privé et l'aide à la transition d'une économie dont la planification est centralisée vers une économie de marché stable. Sa charte stipule qu'elle doit consacrer au moins 60 % de ses engagements financiers au secteur privé ou à des entreprises d'État mettant en œuvre un programme de privatisation. Deuxièmement, le mandat de la Banque accorde une importance particulière à la promotion des institutions démocratiques et des droits de la personne dans les pays d'opérations. Troisièmement, la Banque est déterminée, conformément aux articles de l'entente, à garantir la viabilité de l'environnement dans tous ses projets.

La Banque tente d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, en tenant compte des besoins particuliers des pays qui en sont à diverses étapes du processus de transition. Plus particulièrement, ses activités à l'égard du secteur privé sont axées sur la restructuration des entreprises, notamment le renforcement des institutions financières, et le développement de l'infrastructure nécessaire au secteur privé. La BERD compte 60 membres : 58 pays, l'Union européenne (UE) et la Banque européenne d'investissement (voir la liste des pays membres à l'annexe 4).

Le Canada est le huitième membre de la Banque en importance (*ex æquo* avec l'Espagne), après les autres pays du Groupe des Sept (G-7) et la Fédération de Russie. Sa participation officielle est autorisée par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (la *Loi*), promulguée en février 1991. Aux termes de l'article 7 de la *Loi* :

> « Le ministre [des Finances] fait déposer devant chaque chambre du Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celle-ci ne siège pas, dans les trente jours de séance ultérieurs, un rapport d'activité pour l'année civile précédente contenant un résumé général des opérations effectuées sous le régime de la présente *Loi*, y compris des éléments concernant le développement durable au sens de l'article 2 de l'Accord et les droits de la personne. »

Le présent rapport répond à ces exigences et passe en revue les activités et les opérations de la Banque en 1999.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

En qualité de grand pays commerçant, le Canada s'intéresse à la paix et à la stabilité à l'échelle mondiale. L'intégration de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique au sein de l'économie et des institutions mondiales contribuera à la promotion de la paix et de la stabilité. La BERD, en favorisant la poursuite de la réforme économique dans la région, collabore à son intégration dans l'économie mondiale.

L'adhésion à la BERD procure de nombreux avantages précis :

- le ministre des Finances est l'un des gouverneurs de la Banque; il choisit un des 23 administrateurs exécutifs du Conseil d'administration. Le Canada peut ainsi exercer une influence importante sur les décisions que prend la BERD en matière d'investissement dans la région et sur les politiques de promotion du développement régional.
- La BERD offre des débouchés commerciaux au secteur privé canadien et permet de diversifier les marchés nationaux des entreprises canadiennes.

RÔLE ET MANDAT DE LA BERD

La BERD :

- favorise la transition des anciennes économies à planification centralisée d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants (CEI) vers une économie de marché;
- fait la promotion de l'entrepreneuriat privé (consacre au moins 60 % de ses ressources à des projets du secteur privé et le reste, à des projets commercialement viables qui favorisent le développement du secteur privé);
- pratique ses activités uniquement dans les pays qui s'engagent à respecter les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché;
- fait la promotion d'un développement durable et respectueux de l'environnement;
- est financièrement autonome.

Les activités de la BERD visant à appuyer la transition vers une économie de marché reposent sur trois principes : l'optimisation de l'effet de la transition, l'additionnalité et le recours à de saines pratiques bancaires. Les projets qui permettent d'élargir et d'améliorer les marchés, qui aident à mettre sur pied les institutions nécessaires au soutien d'une économie de marché et qui font la démonstration et la promotion de compétences axées sur les marchés et de saines pratiques commerciales sont admissibles à une aide financière. L'aide accordée par la BERD doit s'ajouter au financement provenant d'autres sources, et non s'y substituer, de manière à confirmer la contribution de la Banque au processus de transition. Enfin, les projets de la Banque doivent faire appel à de saines pratiques bancaires, démontrant ainsi aux investisseurs privés que la région offre des rendements intéressants. L'adhésion au principe des saines pratiques bancaires contribue également au maintien de la viabilité financière de la BERD et donc à son attrait à titre de co-investisseur aux yeux du secteur privé.

La Banque agit comme un catalyseur afin d'accroître les fonds accordés au secteur privé en favorisant la transition économique dans les pays d'opérations. Les besoins financiers de ces pays ne peuvent être entièrement satisfaits par des sources officielles de financement bilatérales et multilatérales, et bon nombre d'investisseurs privés étrangers hésitent à investir dans la région. En offrant une structure générale dans le cadre de laquelle une aide financière accrue peut être constituée pour les investissements du secteur privé, la BERD joue un rôle de catalyseur pour la mobilisation de capitaux. En 1999, chaque euro investi par la BERD a permis de mobiliser 2,2 euros auprès du secteur privé et d'organismes multilatéraux et bilatéraux[1].

Les projets de la Banque ont une double utilité. Non seulement appuient-ils directement le passage d'une économie dirigée à une économie de marché dans les pays d'opérations, mais ils donnent un signal qui permet d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers. À l'instar de la Société financière internationale du groupe de la Banque mondiale, la BERD doit exercer ses activités sur une base purement commerciale et inciter au moyen de projets rentables, et non de subventions, des sociétés à investir dans divers pays.

[1] Le 1er janvier 1999, l'euro a remplacé l'ECU à titre de monnaie déterminée par le marché dans les 11 pays membres de l'Union économique et monétaire. Le 31 décembre 1999, un euro valait 1,4556 $CAN.

ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX EN 1999

L'année 1999 a présenté d'énormes défis à la BERD, non seulement en Russie, mais dans l'ensemble de la CEI[2], ainsi que dans certains pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ayant d'étroits liens économiques avec la Russie. L'incidence de la crise financière russe, qui a éclaté en août 1998, a continué de miner la confiance des investisseurs et de ralentir les activités commerciales en 1999. La confiance des investisseurs a de nouveau été ébranlée en mars 1999 à la suite de l'intervention militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord au Kosovo[3]. Les économies de l'Europe du Sud-Est ont été touchées à divers degrés par la désorganisation des routes commerciales et les déplacements d'un grand nombre de réfugiés en raison du conflit au Kosovo. Selon les estimations de la BERD, ce conflit aurait réduit d'environ un point de pourcentage la croissance du PIB réel en 1999 dans les six pays voisins touchés, à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-république yougoslave de Macédoine et la Roumanie.

Néanmoins, vers le milieu de 1999, les pays d'opérations de la BERD commençaient à montrer une amélioration de leur performance économique. L'augmentation du cours des produits de base, en particulier celui du pétrole, a allégé les tensions sur la balance des paiements en Russie et a assuré la croissance des pays de la CEI exportateurs de produits de base, tandis que la fin du conflit armé au Kosovo a amélioré les perspectives en Europe du Sud-Est. Toutefois, nombre de pays en transition continuent de connaître de profonds problèmes structurels, notamment en Russie et ailleurs au sein de la CEI, de même qu'en Europe du Sud-Est. L'absence de progrès significatifs en matière de réformes structurelles, comme en font foi la tolérance par l'État des arriérés d'impôt, la culture du non-paiement et la non-existence de lois efficaces sur la faillite, rend ces économies encore plus vulnérables aux chocs internes et externes futurs. Le climat du milieu des affaires de nombreux pays continue de ne pas être propice à l'investissement, les puissants groupes d'intérêt favorisant une culture de corruption et de réglementation qui étouffe la concurrence.

Les développements économiques qui se sont produits au cours de la dernière année ne font que confirmer les conclusions tirées d'une décennie de transition. Les pays (surtout ceux d'Europe centrale et d'Europe de l'Est) qui ont pris les engagements les plus fermes à l'égard des réformes et qui ont fait le plus de progrès dans la mise sur pied de saines institutions privées et d'État ont le mieux résisté à la tourmente financière de 1998. Ils ont continué de réaliser d'importants progrès tout au long de 1999. Dans le tableau suivant, les pays en transition sont classés d'après un certain nombre d'indicateurs de transition.

[2] La CEI regroupe la Russie et les États qui ont succédé à l'Union soviétique.

[3] Le Kosovo est une province de la République fédérale de Yougoslavie ; cette dernière n'étant pas membres de la Banque, le Kosovo ne l'est pas non plus.

Progrès réalisés dans la transition en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans les pays baltes et dans la CEI[1]

			Entreprises			Marchés et échanges			Institutions financières	
Pays	Population au milieu de 1999 (millions)	Part du PIB du secteur privé au milieu de 1999 (estimations de la BERD) (%)	Privatisation sur une grande échelle	Privatisation sur une petite échelle	Régie et restructuration	Libéralisation des prix	Système du commerce et des changes	Politique de la concurrence	Réforme des banques et libéralisation des taux d'intérêt	Marchés de valeurs et institutions financières non bancaires
Albanie	3,2	75	2	4	2	3	4	2	2	2-
Arménie	3,7	60	3	3+	2	3	4	2	2+	2
Azerbaïdjan	7,6	45	2-	3	2	3	3+	1	2	2-
Bélarus	10,2	20	1	2	1	2-	1	2	1	2
Bosnie-Herzégovine	4,3	35	2	2	2-	3	3-	1	2+	1
Bulgarie	8,2	60	3	3+	2+	3	4+	2	3-	2
Croatie	4,5	60	3	4+	3-	3	4	2	3	2+
Estonie	1,4	75	4	4+	3	3	4	3-	4-	3
Ex-république yougoslave de Macédoine	2,0	55	3	4	2	3	4	1	3	2-
Fédération de Russie	146,7	70	3+	4	2-	3-	2+	2+	2-	2-
Géorgie	5,4	60	3+	4	2	3	4	2	2+	1
Hongrie	10,1	80	4	4+	3+	3+	4+	3	4	3+
Kazakhstan	14,8	55	3	4	2	3	3	2	2+	2
Kyrghizistan	4,8	60	3	4	2	3	4	2	2+	2
Lettonie	2,4	65	3	4	3-	3	4+	3-	3	2+
Lituanie	3,7	70	3	4+	3-	3	4	2+	3	3-
Moldavie	4,3	45	3	3+	2	3	4	2	2+	2
Ouzbékistan	24,2	45	3-	3	2	2	1	2	2-	2
Pologne	38,8	65	3+	4+	3	3+	4+	3	3+	3+
République slovaque	5,4	75	4	4+	3	3	4+	3	3-	2+
République tchèque	10,3	80	4	4+	3	3	4+	3	3+	3
Roumanie	22,4	60	3-	4-	2	3	4	2	3-	2
Slovénie	2,0	55	3+	4+	3-	3	4+	2	3+	3
Tadjikistan	6,2	30	2+	3	2-	3	3-	1	1	1
Turkménistan	4,9	25	2-	2	2-	2	1	1	1	1
Ukraine	50,7	55	2+	3+	2	3	3	2	2	2

Source : *Transition Report* (BERD, 1999)

[1] La classification des indicateurs de transition utilise une échelle de 1 à 4, où 1 signifie que les réformes ont peu progressé, voire pas du tout, et 4 signifie qu'il existe une économie de marché. Les pays industrialisés les plus avancés obtiendraient la note 4+ relativement à presque tous les indicateurs de transition.

Faits saillants de la performance macroéconomique

- Le produit intérieur brut (PIB) réel devrait augmenter légèrement en 1999 dans l'ensemble de la région après le recul d'environ 1,2 % constaté en 1998. La croissance découle de la performance de la CEI supérieure à ce qui était prévu, principalement en raison de la remontée des cours mondiaux des produits de base en 1999.
- En Europe centrale et en Europe de l'Est, la performance au chapitre de l'inflation a continué d'être sensiblement meilleure que celle des pays de la CEI, bien que cette dernière ait connu une meilleure performance que prévu malgré la forte baisse des taux de change.
- Un grand nombre de pays, en particulier ceux de la CEI, ont continué d'afficher des déficits du compte courant supérieurs à 7 % du PIB, ce qui remet en question leur capacité de s'acquitter de leurs engagements futurs.

Russie

La crise financière de 1998 a mis au jour la faiblesse fondamentale du régime bancaire russe[4]. L'activité économique s'est effondrée lorsque les revenus réels ont chuté à la suite de la flambée de l'inflation consécutive à la dévaluation du rouble. Le gouvernement a perdu la confiance des investisseurs et des consommateurs lorsqu'il essaya pendant des mois de concevoir un programme efficace de relance économique après le déclenchement de la crise. Toutefois, à partir du milieu de 1999, l'économie de la Russie a connu une reprise étonnamment forte, le remplacement des biens étrangers par des biens nationaux à la suite de la dévaluation du rouble ayant stimulé la production intérieure et les cours plus forts du pétrole ayant contribué à augmenter les recettes de l'État et à améliorer sensiblement la balance des paiements. Selon les estimations de la BERD, le PIB réel a augmenté de 1,5 % en 1999, soit le plus fort taux de croissance depuis le début de la transition, après avoir reculé de 4,5 % en 1998. Le taux d'inflation s'établissait à 37 % à la fin de 1999 et représentait moins de la moitié du taux enregistré en 1998. Le déficit financier devrait se situer en deçà de l'objectif de 5,1 % du PIB fixé pour la Russie dans le programme du Fonds monétaire international (FMI), qui a été avalisé en juillet 1999 mais mis en attente depuis. Comme le gouvernement russe n'a pas respecté les conditions d'emprunt du FMI, les décaissements ont été interrompus.

[4] Le 17 août 1998, la crise financière a été précipitée lorsque le gouvernement russe, aux prises avec l'escalade des frais de financement de sa dette et les tensions exercées sur le rouble, a décidé de suspendre les paiements liés à ses obligations libellées en roubles, a annoncé un moratoire sur les paiements de sa dette extérieure et a effectivement dévalué le rouble. Étant donné qu'elles avaient contracté d'importants engagements auprès du gouvernement russe et que la valeur de leur passif en devises dépourvu de couverture était considérable, les banques commerciales russes ont été durement touchées par le défaut de paiement et la dévaluation de la monnaie, de sorte que bon nombre d'entre elles se sont effondrées.

En dépit du redressement macroéconomique marqué en 1998 et des signes de reprise et de croissance modestes en 1999, l'économie russe demeure vulnérable aux chocs externes et internes. L'amélioration de la performance économique et financière de la Russie tient principalement aux résultats des développements positifs dans l'environnement extérieur, notamment le raffermissement récent des cours mondiaux du pétrole, plutôt qu'à des réformes et à une restructuration économiques. Peu de mesures stratégiques ont été prises pour juguler les arriérés d'impôt (bien que les cours plus élevés du pétrole aient majoré les recettes budgétaires de l'État et que, depuis le deuxième trimestre de 1999, les recettes fédérales aient pris exclusivement la forme d'espèces contrairement au troc, aux compensations de taxes et aux autres équivalents d'espèces), et les lois sur la faillite continuent d'être inopérantes. De même, peu de mesures ont été instaurées pour renforcer le régime financier de la Russie. Les institutions financières demeurent sous-capitalisées et faiblement réglementées. Les efforts en vue de réformer le secteur des services financiers, par la création d'un organisme de restructuration bancaire et l'adoption de lois sur la faillite des institutions de crédit, ont en large part été minés par l'absence de mesures d'exécution réglementaires de la banque centrale. Il ne faut donc pas s'étonner que la confiance des investisseurs demeure faible. L'investissement étranger en Russie (investissement direct étranger brut plus placements de portefeuille) a régressé de plus de 30 % au cours des neuf premiers mois de 1999. Selon l'Institut de finances internationales, l'exode des capitaux se poursuit : environ 20 milliards de dollars américains sont sortis du pays en 1999, ce qui témoigne du peu de confiance que les gens d'affaires russes ont dans l'économie de la Russie.

Europe centrale et Europe de l'Est

La situation économique générale dans les pays d'Europe centrale, les pays d'Europe de l'Est et les pays baltes est plus reluisante. Ces économies ont très bien résisté à la crise financière russe. Toutefois, les écarts entre les pays sont appréciables. Les taux de croissance annuelle en Hongrie et en Pologne sont demeurés forts (environ 4 % en 1999), bien qu'ils aient reculé par rapport aux résultats de l'an dernier sous l'effet du cycle économique. La croissance de la République tchèque devrait reculer pour une autre année, en raison de la lenteur des mesures prises par le gouvernement en réponse à la crise financière intérieure connue en 1997. La récession semble avoir atteint un plancher au cours du deuxième trimestre de 1999. Dans les pays baltes, la croissance a ralenti considérablement au premier semestre, reflétant l'étroitesse des liens commerciaux avec l'économie russe.

La position macroéconomique plus solide résulte de gains de compétitivité appréciables découlant du succès de la restructuration des entreprises et de la mise sur pied de solides institutions à vocation fiscale, juridique, financière ou sociale, propices au développement des marchés dans de nombreux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Plus particulièrement, la Pologne et

la Hongrie ont fait de grands progrès au chapitre de la transition (voir le tableau à la page 9) et semblent bien placées pour bénéficier d'une croissance économique soutenue à plus long terme.

Europe du Sud-Est

Tous les pays d'Europe du Sud-Est qui ont été touchés par le conflit au Kosovo – l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-république yougoslave de Macédoine et la Roumanie – ont pu maintenir une stabilité macroéconomique, tandis qu'un certain nombre d'entre eux, notamment la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie et la Roumanie, ont poursuivi leurs efforts d'instauration de réformes structurelles longuement attendues. L'Albanie et la Bosnie-Herzégovine ont enregistré une croissance particulièrement vigoureuse (8 % et 10 % respectivement), reflétant leur niveau initial peu élevé. La récession qui a commencé en 1997 en Roumanie semble avoir atteint son niveau le plus bas.

Accession à l'Union européenne

L'expectative de l'accession à l'Union européenne (UE) a contribué dans une large part au renforcement de la stabilité financière et aux efforts sous-jacents de réforme économique en Europe centrale et en Europe de l'Est. Lors de la réunion de décembre 1997 de son Conseil intergouvernemental, l'UE a dressé la liste des 10 « candidats à l'accession » pouvant devenir rapidement membres et, en mars 1998, elle a amorcé des négociations pour préparer l'accession de cinq de ces pays (la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne et la Slovénie)[1]. En décembre 1999, dans le cadre du Sommet d'Helsinki, l'UE a décidé d'amorcer les négociations avec les cinq autres candidats à l'accession (la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie et la République slovaque) et d'accélérer le plus possible le processus en fonction des efforts déployés par chaque pays en vue de préparer son accession. De plus, lors du Sommet, l'UE s'est engagée à prendre une décision d'ici la fin de 2002 concernant l'accession des candidats qui satisfont à tous les critères nécessaires.

La BERD, la Commission européenne et la Banque mondiale ont signé un protocole d'entente énonçant les principes de base d'une collaboration dans le cadre de projets devant aider tous les pays candidats à satisfaire aux conditions d'accession à l'UE. Plus particulièrement, les 10 pays candidats ont des exigences précises à remplir au chapitre de l'investissement dans l'infrastructure pour se conformer aux exigences de l'*Acquis communautaire* de l'UE, ou répertoire des lois et des normes. La BERD soutiendra activement les projets dans la mesure où il y a chevauchement entre son mandat et les modalités d'accession à l'UE.

[1] Les 10 pays candidats à l'accession sont la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la République slovaque et la Slovénie. L'UE a négocié des accords d'accession avec ces 10 pays.

Malgré les progrès réalisés à ce jour, l'Europe du Sud-Est fait face à d'importants défis, plutôt en raison des engagements inégaux envers la réforme qu'à cause du conflit au Kosovo. Le processus de privatisation de nombreux pays est incomplet, et des entreprises ainsi que des banques continuent de fonctionner à perte et à accumuler des arriérés d'impôt, ce qui affaiblit la régie. À ce jour, les progrès réalisés au chapitre de l'établissement des institutions juridiques et sociales qui garantiront l'efficacité des marchés et prépareront le terrain à l'investissement privé ont été limités.

La CEI hors Russie

Les effets de la crise financière russe de 1998 ont continué de se faire sentir dans toutes les régions de la CEI hors Russie en 1999. En général, ces économies ont été le plus gravement touchées parce qu'elles partagaient nombre des grands problèmes que connaissait l'économie russe (notamment un secteur des services financiers faible) et parce qu'elles avaient des liens étroits avec cette dernière. Au cours du premier semestre de 1999, les taux de croissance ont ralenti considérablement dans la plupart des pays de la CEI hors Russie, tandis que la reprise a été retardée dans d'autres. Cependant, seuls l'Ukraine et la Moldavie ont vu leur production chuter. Par suite de la relance en Russie et du raffermissement des cours mondiaux des produits de base au cours du second trimestre, la croissance dans la CEI hors Russie s'est raffermie. En particulier, toutes les républiques d'Asie centrale devraient avoir enregistré une croissance positive en 1999, ce qui ne s'est jamais vu depuis le lancement du processus de transition.

L'Ukraine étant l'un des pays les plus durement touchés par la crise financière russe, son PIB réel devrait avoir régressé encore en 1999, de sorte qu'il serait le seul pays de la CEI à ne pas avoir connu de croissance économique au cours des années 1990. La mise en œuvre des réformes en 1999 a de nouveau été retardée à cause des préparatifs des élections présidentielles en novembre. Ces retards ont contraint le FMI à mettre en attente le programme qu'il avait dressé pour l'Ukraine. Depuis qu'il a été réélu, le président Kuchma a nommé Vicktor Yushchenko – le très respecté ancien gouverneur de la banque centrale de l'Ukraine, reconnu pour son attitude favorable aux réformes – au poste de premier ministre, ce qui a suscité l'espoir que les réformes longuement attendues soient enfin instaurées. Les éléments factieux au Parlement, favorables à la réforme, ont formé un front commun au début de 2000, ce qui devrait faciliter les efforts du gouvernement tant que la coalition ne sera pas dissoute.

À l'instar de la Russie, les pays de la CEI hors Russie doivent relever d'imposants défis liés à leur héritage communiste ainsi qu'à l'ampleur des distorsions structurelles et à la capacité restreinte des institutions de l'État. Les pays de la CEI continuent d'accuser un sérieux retard face aux pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est en ce qui touche la mise en œuvre de réformes structurelles (voir le tableau à la page 9. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de pays ont amorcé des réformes structurelles difficiles, notamment l'Azerbaïdjan et la Géorgie, et ont connu quelques années de croissance. En 1999, la Géorgie, l'Arménie et la Moldavie ont renforcé leurs efforts de réforme structurelle. D'autres pays, dont le Bélarus, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, ont accusé un important recul au chapitre des réformes.

LA SITUATION FINANCIÈRE EN 1999

Faits saillants

- La Banque a enregistré des profits de 42,7 millions d'euros (62,2 millions de dollars canadiens) en 1999, après avoir subi d'importantes pertes (261,2 millions d'euros ou 468,3 millions de dollars canadiens) en 1998, auquel moment elle a constitué d'importantes provisions pour pertes éventuelles découlant de la crise en Russie[1].
- Les dotations aux provisions ont totalisé 160,9 millions d'euros en 1999, soit sensiblement moins que le sommet de 553,1 millions d'euros (992,4 millions de dollars canadiens) atteint en 1998.
- Le revenu d'exploitation s'est chiffré à 376,4 millions d'euros, en baisse par rapport à 450,5 millions en 1998. Cette diminution est principalement attribuable au recul du revenu de dividendes et du revenu net d'honoraires et de commissions, à la baisse des profits tirés de la vente de placements en actions (qui devancent néanmoins largement les sommes budgétées) ainsi qu'à la diminution du revenu d'intérêts en raison de prêts non productifs.
- Malgré la précarité du cadre opérationnel, la Banque a signé de nouveaux engagements totalisant 2,2 milliards d'euros (3,2 milliards de dollars cana-diens) en 1999, donnée légèrement inférieure aux 2,4 milliards enregistrés en 1998 et correspondant à peu de choses près à l'objectif du plan d'activité de 1999. Ce faisant, elle a accordé un financement à 88 projets.
- La part des nouveaux engagements allant à la Russie a sensiblement diminué en 1999, pour s'établir à 217 millions d'euros (10 % du total), ayant passé d'un sommet de 761 millions en 1997 à 546 millions en 1998. Cette situation témoigne du piètre climat d'investissement dans ce pays. Néanmoins, la part du total des décaissements de la Banque attribuée à la Russie demeure considérable, soit 23,3 % à la fin de 1999, contre un maximum supérieur à 25 % au troisième trimestre de 1998. En 1999, 48 % des nouveaux engagements ont été consentis aux pays dont la transition n'est pas très avancée[2], en regard de 42 % aux économies qui ont déjà marqué d'importants progrès.
- La Banque a mobilisé 2,2 euros de crédit additionnel pour chaque euro qu'elle a investi en 1999, ce qui représente une diminution sensible par rapport au ratio exceptionnel de 3,5 affiché en 1998, en raison du délaissement de la région par les investisseurs. La moyenne du ratio de mobilisation s'est établie à 2,5 depuis que la Banque a amorcé son activité en 1991.
- Les prises de participation représentent 31 % des nouveaux engagements, la Banque ayant participé à un certain nombre d'opérations de privatisation d'établissements bancaires.
- Les frais d'administration sont tout à fait conformes au budget, aucune progression marginale n'ayant été enregistrée en 1999.

[1] Le montant des provisions est déduit du revenu d'exploitation, tout comme les autres dépenses. Dans le cas des projets du secteur privé, qui constituent la majeure partie du portefeuille de la BERD, le provisionnement s'effectue selon une approche fondée sur les risques. Les dirigeants de la Banque revoient continuellement la situation du portefeuille pour veiller à ce que la valeur des prêts et des placements traduise leur estimation optimale du caractère recouvrable de l'actif de la Banque.

[2] Les pays dont la transition est avancée comprennent la Croatie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie. Ceux dont la transition n'est pas très avancée comprennent les autres pays dans lesquels la BERD exerce son activité, à l'exclusion de la Russie, c'est-à-dire l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, l'ex-république yougoslave de Macédoine, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, la Roumanie, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Ukraine et l'Ouzbékistan.

Il est encourageant de constater que la Banque est redevenue rentable en 1999. Cette situation est le fait d'un contrôle rigoureux du portefeuille, des grands efforts mis à réaménager les placements précaires, ainsi que d'un examen méticuleux des fonds engagés, mais non déboursés. Malgré tout, la Banque connaît une situation financière délicate. Les pertes subies en 1998 ont éliminé ses réserves et ses excédents (soit les fonds propres et les bénéfices non répartis destinés à la protéger contre les pertes imprévues). Seule la réalisation d'un bénéfice net après dotations aux provisions lui permettra de reconstituer ses réserves et ses excédents et d'augmenter ses capitaux et sa capacité de supporter les risques. Cela est d'autant plus important que les actionnaires ont contribué à la hausse des capitaux en 1996, étant entendu qu'aucune nouvelle mise de fonds ne serait nécessaire par la suite.

En toute vraisemblance, la crise financière qui a frappé la Russie en 1998 a cessé de se répercuter sur le portefeuille de la BERD. La proportion des actifs et des titres de participation altérés de même que des prêts à intérêt non comptabilisé a atteint son apogée au troisième trimestre de 1999. À la fin de l'année précitée, ces éléments totalisaient 795 millions d'euros, soit quelque 11 % du portefeuille de décaissements, ce qui représente une hausse marquée par rapport à 519 millions d'euros (ou 7,6 % du portefeuille) à la fin de 1998 et à moins de 4 % à la fin de 1997. Cet état de choses met en évidence la forte incidence de la crise sur l'actif de la Banque. Des progrès ont été réalisés tout au long de 1999 en vue du règlement d'un grand nombre d'investissements sous forme de prêts en Russie, quoique la Banque n'ait jamais été sur le point de diminuer les provisions constituées.

La BERD a radié six investissements totalisant 8,9 millions d'euros en 1999, soit trois en Russie et trois autres en Ukraine, en Estonie et en Hongrie. Elle a pris cette décision seulement après avoir épuisé toute possibilité de recouvrement. Deux des risques concernaient les emprunteurs du Fonds russe pour la petite entreprise[5] (FRPE) qui étaient en difficulté avant que la crise se déclare. Toutes les radiations étaient provisionnées au moins en partie.

[5] En 1995, le G-7 s'engageait à verser 150 millions de dollars américains au Fonds russe pour la petite entreprise, pourvu à hauteur de 300 millions de dollars américains. La contribution du G-7 était partagée entre un fonds d'investissement, assorti d'une protection « de premier niveau » contre les pertes, et un fonds d'assistance technique. La contribution du Canada était destinée aux deux fonds.

Mesures administratives et d'économie

Les frais généraux d'administration de la BERD, en livres sterling, étaient bien en deçà des limites budgétaires et comparables au niveau enregistré en 1998, résultat à mettre sur le compte d'un souci continu de rigueur budgétaire et de limitation des coûts. Par suite de l'appréciation de la livre sterling contre l'euro l'an dernier, les frais généraux d'administration de la Banque se sont élevés à 172,8 millions d'euros (251,5 millions de dollars canadiens), en progression de 8,9 % par rapport à l'année précédente.

Les efforts de la Banque visant à dégager des gains de productivité sont méritoires. En 1999, la productivité a encore augmenté, les engagements et les projets en cours accusant une forte hausse, tandis que les coûts (en livres sterling) demeuraient stables. Ce fait est d'autant plus remarquable que la demande de ressources a crû, vu la nécessité de resserrer le contrôle du portefeuille et de réaménager les actifs sous l'effet de la détérioration du crédit dans nombre des pays d'opérations de la Banque.

RÉVISION DES PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES À MOYEN TERME

Au début de 1999, surtout en réaction à la crise financière qui sévissait en Russie, la BERD a remanié ses priorités opérationnelles à moyen terme, ce dont faisait état le document intitulé *Moving Transition Forward*. Les gouverneurs ont avalisé le document lors de l'assemblée générale tenue à Londres en avril 1999. Les nouvelles priorités que décrit ce document découlent d'un examen approfondi de l'activité de la Banque, d'une évaluation des leçons tirées de la crise russe de même que d'une dizaine d'années d'expérience de travail dans les pays en transition.

L'examen a conclu que le principal enjeu à défendre au cours de la décennie à venir est celui qui consiste à mettre en place un cadre institutionnel et stratégique robuste en vue d'encourager l'investissement et le développement du secteur privé. Dans cette optique, les priorités opérationnelles révisées visent principalement à garantir que les projets de la Banque concourent à la consolidation des institutions qui sous-tendent l'économie de marché. Dans la poursuite de cet objectif, la Banque a cerné six activités prioritaires :

- développer de solides secteurs financiers en rapport avec les besoins des entreprises et des ménages;
- jouer un rôle directeur en faveur du développement des petites et moyennes entreprises (PME);
- élaborer une infrastructure commerciale fondée sur le marché;

- faire la démonstration, par voie d'exemples choisis, de formules efficaces de restructuration de grandes entreprises viables;
- adopter une approche active de la prise de participations en vue d'améliorer la régie d'entreprise;
- engager le gouvernement à établir des échanges en matière de stratégie en vue de renforcer les institutions et d'améliorer le climat d'investissement.

Les priorités à moyen terme font valoir que les occasions d'investissement sont fonction du contexte institutionnel et stratégique mis en place par l'appareil gouvernemental. Il s'ensuit que l'ampleur et la nature de l'activité exercée par la Banque dans un pays donné seront fortement influencées par l'engagement du pays envers la réforme.

Désireuse de favoriser le climat d'investissement et le renforcement des institutions, la Banque collaborera étroitement avec des institutions financières internationales à l'exploitation des synergies. Là où la réforme se fait attendre, la Banque concentrera les projets dans les régions favorables, au niveau des municipalités, et dans d'autres secteurs, secteur financier y compris. La Banque souhaite que cette stratégie aide à réunir une masse critique de soutien accordé par la population et les entreprises à un mouvement de réforme allant de la base vers le sommet.

Le document intitulé *Moving Transition Forward* réaffirme également la nécessité que la Banque soit viable financièrement pour accomplir son mandat. Pour cette raison, celle-ci adoptera une approche stratégique de la gestion de portefeuille, voulant parvenir à un équilibre avantageux des risques entre les pays, les régions et les produits. Une analyse exhaustive des risques mise en cours en 1999 sera terminée en 2000. Le document recommande également qu'un rôle amélioré soit confié aux bureaux résidents comme moyen de favoriser la mise en œuvre.

PRIORITÉS CANADIENNES EN 1999

Développement du secteur privé

Le Canada appuie fermement les activités de la Banque dans le dossier du secteur privé, sachant qu'un secteur privé vigoureux est essentiel au succès de la transition vers une économie de marché. Environ 75 % des projets signés en 1999 relevaient du secteur privé, par rapport à 80 % en 1998.

Importance accordée par la Banque au secteur privé

En vertu de ses Statuts, la BERD doit consacrer au moins 60 % de ses engagements au secteur privé et le reste (40 % ou moins), au secteur public (ce que l'on appelle le « ratio de portefeuille »), tant globalement que dans chaque pays.

Le ratio de portefeuille global a été atteint pour la première fois en 1994. En 1999, près de 70 % de l'encours cumulatif de la Banque étaient liés à des activités du secteur privé. Par contre, les ratios par pays ont varié. À la fin de 1999, l'objectif avait été atteint dans seulement 10 des 26 pays d'opérations, deux nouveaux pays, la Lituanie et le Turkménistan, ayant étés ajoutés à la liste cette année.

Le délai fixé pour obtenir le ratio de portefeuille dans les pays d'opérations (c'est-à-dire cinq ans après l'approbation de la première opération réalisée par la Banque dans un pays) a échu en 1999 à un pays près. L'écart par rapport au ratio est le plus grand dans les pays qui sont moins avancés au chapitre de la transition, c'est-à-dire là où la privatisation est relativement lente et où la Banque a souvent participé à l'établissement de l'infrastructure publique essentielle au développement d'un secteur privé vigoureux. Dans les pays où la transition n'est pas encore très avancée, le secteur privé est encore relativement restreint et peu développé.

La plupart des pays se sont rapprochés de l'objectif en 1999, à l'exception de l'Albanie et de l'Azerbaïdjan, où d'importants projets concernant le secteur public ont été signés. La Banque poursuit des stratégies dans chaque pays en vue de parvenir à l'objectif qui consiste à consacrer au moins 60 % des engagements au secteur privé.

Une part croissante de l'activité de la BERD auprès du secteur privé consiste en un appui aux PME ainsi qu'aux microentreprises. Sensible au potentiel de création d'emplois et de croissance que ces dernières offrent, la BERD a élaboré une stratégie du secteur de la PME en 1999. La stratégie en question repose sur trois bases : finances, climat d'investissement et réseau de soutien à la PME. Elle reconnaît expressément que le piètre climat d'investissement – et non seulement l'accès restreint au financement – auquel font face de nombreuses PME est un important obstacle à la mise en valeur du secteur. Pour cette raison, la stratégie presse la BERD de recenser les grands obstacles à la croissance des PME et d'en promouvoir l'élimination ainsi que de favoriser la constitution d'associations commerciales dynamiques. Le secteur des PME est apparenté à une importante base de la réforme dans les économies de transition, capable de faire contrepoids aux puissants groupes intéressés qui profitent d'une faible gestion publique.

Par le passé, la Banque accordait un appui aux PME principalement sous forme de lignes de crédit consenties à des intermédiaires financiers locaux qui, à leur tour, octroyaient des prêts au secteur de la petite entreprise. Cependant, la crise en Russie a mis en évidence la nécessité de revoir cette approche dans les pays où la réglementation et la supervision de l'activité financière laissent à désirer et où le risque systémique demeure élevé. En 1999, la BERD a donc conjugué ses efforts à ceux de l'UE, d'institutions bilatérales et de la Société financière internationale et a mis sur pied un certain nombre de banques de microentreprises dans la région, notamment en Russie, en Ukraine et au Kosovo. Les nouvelles institutions de microcrédit sont inspirées d'initiatives heureuses menées antérieurement en Bosnie-Herzégovine. À la fin de 1999, la Banque russe de crédit à la petite entreprise (dans laquelle la BERD a fait un placement en actions d'une valeur de 6 millions de dollars américains et à laquelle elle a consenti un prêt de 30 millions de dollars américains à réaffecter sous forme de prêts à des entreprises russes en 1999) avait attribué 1 250 nouveaux prêts à la petite entreprise et à la microentreprise, lesquels totalisaient près de 20 millions de dollars américains et dont les arriérés (à 30 jours après échéance) ne constituaient que 0,2 % du portefeuille. Les nouvelles institutions de microcrédit en Ukraine et au Kosovo n'ont pas encore entrepris leur activité. Des efforts sont en cours en vue d'établir une banque de microfinancement en Albanie.

La BERD a continué en 1999 à consentir des marges de crédit aux banques locales pour que, à leur tour, elles accordent des prêts aux PME ainsi qu'aux microentreprises. Notamment, la BERD et l'UE se sont engagées à verser 75 millions et 50 millions d'euros respectivement à une facilité de financement de PME au profit des 10 pays candidats à l'accession, afin d'inciter les banques et les fonds d'investissement privés locaux à accroître leurs opérations à l'appui des PME. L'activité du programme de fonds pour la petite entreprise russe s'est poursuivie en 1999, mais a été réduite à cause de l'insolvabilité d'un grand nombre de banques participantes dans la foulée de la crise financière en Russie. Le programme pour la petite entreprise kazakhstane a gagné en importance en 1999 et, en fin d'année, plus de 3 200 prêts avaient été accordés. La valeur globale de ces derniers dépassait 25 millions de dollars américains et les arriérés (à plus de 30 jours) ne se chiffraient qu'à 1,6 %. Le programme de microcrédit de l'Ukraine a commencé à donner de bons résultats au deuxième semestre de 1999 et, en fin d'année, 774 prêts avaient été accordés. La valeur de ces prêts s'établissait à 10,6 millions de dollars américains et les arriérés, à 2,4 %.

Fonds russe pour la petite entreprise

Mis sur pied par la BERD en 1993 à titre de projet pilote à la demande du G-7, le Fonds russe pour la petite entreprise (FRPE) a été financé conjointement par la BERD, le G-7, l'UE et la Suisse afin de promouvoir les prêts à la petite entreprise et à la microentreprise en Russie. La valeur initiale du Fonds s'établissait à 300 millions de dollars américains. Le FRPE accorde des prêts aux banques locales, qui font ensuite de même auprès des PME locales. Il est doté d'un mécanisme d'aide technique en vertu duquel des banques commerciales russes partenaires reçoivent de l'aide d'experts occidentaux. Le Canada a versé 8,1 millions de dollars américains (11,3 millions de dollars canadiens) au programme, y compris 2 millions de dollars américains en 1998, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En 1999, la crise financière qui a frappé la Russie a éprouvé un grand nombre de banques russes participant au FRPE. Cela dit, le portefeuille des prêts aux PME et aux microentreprises a continué à donner des résultats relativement favorables. Pour préserver les importantes réalisations du FRPE au chapitre de l'aide au développement des PME, la BERD a fondé une nouvelle banque, soit la Banque russe de crédit à la petite entreprise (KMB), de concert avec des investisseurs stratégiques étrangers. Au cours de 1999, le portefeuille relativement sain de prêts consentis par le FRPE à des banques russes insolvables a été transféré à la KMB. La vigueur de l'actionnariat de la KMB, son engagement envers la transparence et la saine régie en font un modèle pour les institutions financières de la région. En outre, la BERD a continué de travailler en 1999 avec les banques partenaires du FRPE qui avaient collaboré avec elle tout au long de la crise et qui étaient potentiellement solvables.

Malgré le contexte éprouvant qui a prévalu en 1999, le FRPE a consenti au total, aux PME et aux microentreprises, 7 299 prêts d'une valeur de 60 millions de dollars américains, ce qui a porté l'ensemble du crédit accordé depuis le début du programme en 1994 à près de 31 000 prêts d'une valeur supérieure à 380 millions de dollars américains. Les arriérés (à plus de 30 jours)[1] se chiffraient à 4,7 %. La BERD a repris le modèle du FRPE en Moldavie, en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan et en Ukraine.

[1] Cette somme englobe seulement les arriérés de banques qui exercent une activité en vertu du programme.

En 1999, la BERD a également accordé un appui sous forme de prise de participation à des PME par des placements dans des fonds d'investissement privés[6]. Ces fonds constituent la première source de financement par actions des PME de la région. À la fin de 1999, la BERD avait engagé près de 947 millions d'euros dans 60 fonds d'investissement privés. Elle a également fait des placements dans 28 fonds d'investissement postprivatisation, 25 fonds de capital de risque et 21 fonds d'actions importants. Les fonds postprivatisation font appel largement à l'assistance technique fournie par des donateurs bilatéraux en vue d'aider les entreprises au cours de la privatisation et de la période qui suit. Dans l'ensemble, les fonds d'investissement susmentionnés ont engagé des mises de fonds dans plus de 500 entreprises dans la région et ont aidé à la mobilisation de financement totalisant 3,5 milliards d'euros (5,1 milliards de dollars canadiens) au profit de ces entreprises, et ils ont contribué à la prestation de services techniques offerts par des donateurs pour une valeur de 270 millions d'euros.

Activités dans le secteur financier

La BERD a actualisé sa politique du secteur financier en 1999, à la lumière de faits nouveaux et de l'expérience récente. Un aspect de la politique mise à jour tient à l'importance accordée à une approche du développement du secteur financier propre à chaque pays. La nécessité de promouvoir la confiance et la concurrence dans le cadre d'un système financier autonome sont des thèmes centraux de la politique. La confiance est garante du recours par les entreprises et les particuliers aux institutions financières. La concurrence et l'autonomie garantissent que les institutions répondront aux demandes qui leur sont adressées. La BERD cherchera à accroître la confiance dans le secteur principalement par voie d'investissements qui consolident la régie et les pratiques commerciales des institutions locales. Le rôle d'investisseur que la Banque joue dans le secteur et les inquiétudes possibles en matière de conflits d'intérêts limitent sa capacité à définir la forme du cadre de réglementation et de surveillance, pierre angulaire de la confiance. Malgré cela, elle a pris les devants en 1999 en rédigeant, conjointement avec le FMI et la Banque mondiale, un document sur la restructuration du secteur bancaire de la Russie. Les mises de fonds de la Banque dans le secteur concourront à la réalisation des objectifs de concurrence et d'autonomie en visant à accroître la diversité des institutions et des services, notamment à l'adresse du secteur privé et des PME, en facilitant l'investissement étranger direct et en renforçant l'orientation commerciale des institutions financières de l'État, notamment en prévision de la privatisation.

[6] Les promoteurs des fonds sont des institutions et des gestionnaires de placement du secteur privé.

Initiative de développement du secteur privé pour l'Europe du Sud-Est

L'UE, en collaboration avec le G-8 et les institutions financières internationales, y compris la BERD, a lancé en 1999 le pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, au profit des pays de la région. Le pacte a été inauguré au sommet des chefs de gouvernement, tenu à Sarajevo en juillet 1999. Il a pour objet l'intégration graduelle de l'Europe du Sud-Est aux structures de l'UE – et son éventuelle adhésion à l'UE – comme moyen de promouvoir la coopération, la sécurité et le développement régionaux. En raison de l'avantage relatif que possède la Banque par rapport aux autres institutions financières internationales, en ce qui concerne la promotion du commerce et de l'investissement privés, elle s'est vu confier le premier rôle à l'appui de la conception d'une approche régionale du secteur privé.

La BERD a établi le plan d'action pour l'Europe du Sud-Est (le plan d'action) en 1999, afin de promouvoir l'investissement et de faciliter le relèvement économique de la région. Le plan d'action s'étend aux pays d'opérations de la BERD, soit l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-république yougoslave de Macédoine et la Roumanie, aussi bien que le Kosovo. Aux termes du plan d'action, la BERD axera son appui à la région vers l'investissement dans le secteur privé, y compris les sociétés, les PME et les microentreprises – les approches commerciales de l'infrastructure (par exemple le financement des télécommunications, des aéroports et des municipalités) – aussi bien que vers le secteur financier. L'initiative du pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, projet cadre qui préside à la coordination de l'assistance multilatérale et bilatérale à la région, vient étayer cette orientation.

La BERD concluait, en 1999, des projets d'une valeur totale de 300 millions d'euros dans les pays membres de l'Europe du Sud-Est. De cette somme, 95 millions étaient destinés à des projets au profit des trois membres les plus touchés par la crise du Kosovo, c'est-à-dire l'Albanie, l'ex-république yougoslave de Macédoine et la Bosnie-Herzégovine. Comme ces pays ont un faible niveau de revenu et connaissent des problèmes de balance des paiements, la BERD a fait appel à des modalités de cofinancement concessionnel pour soutenir certains des projets. L'ACDI a examiné la possibilité d'établir une facilité de soutien technique en collaboration avec la BERD en 1999, et il est probable que les deux parviennent à une entente à ce propos en 2000.

La BERD a également entrepris plusieurs activités au Kosovo en 1999, et elle a, à cette fin, collaboré avec des institutions en vue d'étendre au Kosovo les opérations de la banque de microcrédit en activité en Bosnie-Herzégovine et celles d'un fonds d'investissement en exploitation en Albanie. Au contraire des opérations se déroulant dans les pays membres, celles que mène la BERD au Kosovo ne peuvent être financées à même les ressources ordinaires en capital. Les Statuts de la Banque limitent cette forme de financement aux membres. Voilà pourquoi l'activité de la Banque au Kosovo est financée par des gouvernements ou des organismes bilatéraux donateurs.

La BERD a signé 33 nouveaux projets du secteur financier en 1999 et a porté, ce faisant, le total de ses engagements financiers dans la région à 4,2 milliards d'euros (6,1 milliards de dollars canadiens). À la fin de 1999, elle avait consenti au secteur bancaire des prêts d'une valeur de 2,275 milliards d'euros, pris des participations de 726 millions d'euros dans des banques locales, engagé 216 millions d'euros dans les actions de deux institutions de microcrédit et signé des opérations d'une valeur de 83 millions d'euros avec des institutions financières autres que les banques. Dans la plupart des cas, lorsque la Banque détient une participation dans une institution financière locale, elle est représentée au sein du conseil de surveillance de l'institution, où elle prône la reddition de comptes en gestion, une saine régie, de saines pratiques bancaires, de même que des examens et des procédures appropriées en matière d'environnement. En 1999, la BERD a pris des participations dans des institutions financières en Ukraine, en Arménie et au Tadjikistan. La participation à la privatisation des banques a été un facteur déterminant des placements en titres effectués dans plusieurs pays dont la transition est avancée, ainsi que dans l'ex-république yougoslave de Macédoine et en Croatie.

Au cours de la même année, la Banque a intensifié son activité dans le secteur financier non bancaire, surtout en prenant des participations minoritaires dans des sociétés d'assurances et des sociétés de gestion de caisse de retraite. Au total, elle a signé 10 nouveaux projets au cours de l'année, assortis de nouveaux engagements de 65,6 millions d'euros (95,5 millions de dollars canadiens). La BERD est parmi les premiers investisseurs du secteur, qui comprend aussi des sociétés de crédit-bail, de prêts à la consommation et de prêts hypothécaires, des entreprises locales de gestion des actifs et des fonds communs de placement locaux. À la fin de 1999, la Banque exerçait une activité dans la quasi-totalité des pays de la région où des régimes institutionnels et réglementaires étaient en voie d'être institués, si ce n'était déjà fait.

Environnement

Le souci de l'environnement est demeuré au premier rang des priorités en 1999, traduisant le mandat qui prescrit à la Banque d'assurer le développement durable à long terme des pays membres. Ses Statuts l'obligent à « promouvoir, dans toutes ses activités, un développement durable et écologiquement rationnel ». La BERD applique le principe de la diligence raisonnable en matière d'environnement à toutes ses activités d'investissement et de coopération technique.

Les pays dont la transition est plus avancée, notamment ceux qui cherchent à accéder à l'UE, canalisent davantage de ressources dans les investissements visant à améliorer les paramètres de l'environnement. En outre, une attention plus soutenue est accordée à la prestation améliorée de services municipaux essentiels comme le chauffage centralisé, l'approvisionnement en eau et le transport urbain, car la disponibilité et la qualité de ces services sont essentielles au développement économique.

Parmi les grandes réalisations à l'actif de la BERD en 1999 figure la mise sur pied du fonds d'efficacité énergétique. Ce dernier prendra des participations dans des entreprises dont l'activité concerne des biens ou des services à faible consommation d'énergie ou nécessitant un apport de capitaux à employer à des projets d'économie d'énergie. La BERD a investi 20 millions d'euros dans le fonds, et le secteur privé y a consacré une part supplémentaire de 41 millions.

En 1999 également, la BERD a signé 14 projets environnementaux, auxquels elle a consacré des engagements totalisant 196 millions d'euros (285,3 millions de dollars canadiens). Cinquante-trois analyses environnementales, dont une évaluation des répercussions sur l'environnement et 23 vérifications environnementales, ont été effectuées à l'égard de projets approuvés par le conseil en 1999. Les partenaires qui parrainent les projets doivent, tel qu'il a été convenu avec la Banque, entreprendre des évaluations, des analyses et des vérifications lorsque les projets sont susceptibles d'avoir des conséquences pour l'environnement, la santé et la sécurité ou des incidences socioéconomiques. Des évaluations et des analyses des répercussions sur l'environnement sont effectuées lorsque les effets en puissance sont appréciables. L'évaluation a lieu lorsque les effets peuvent être recensés, appréciés et atténués sans difficulté, sinon, l'analyse s'impose. La vérification environnementale concerne les projets portant sur des opérations en cours. Elle met au jour les préoccupations actuelles et antérieures, les risques pour l'environnement et le potentiel de responsabilité. Dans certains cas, il faut procéder à la fois à une vérification et à une évaluation-analyse.

Politique d'infrastructure municipale et environnementale

Le succès de la transition économique dépend de la prestation adéquate d'une infrastructure et de services municipaux de base. Le gaspillage énergétique et la prestation de services municipaux de piètre qualité ou insuffisants ont souvent limité la productivité. La BERD prend l'initiative dans ce domaine et, en 1999, elle a été la première institution financière internationale à financer des sociétés municipales d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées en l'absence de sûretés complètes constituées par la municipalité concernée. La politique opérationnelle pour l'infrastructure municipale et environnementale met l'accent sur la participation du secteur privé et sur le développement de structures réglementaires appropriées et de mécanismes d'efficacité énergétique.

Malgré les répercussions de la crise financière en Russie, qui a fortement entravé la capacité financière des administrations régionales et municipales de nombreux pays, les engagements de la BERD n'ont pas varié par rapport à l'année précédente. À la fin de 1999, la Banque avait des engagements totalisant 572 millions d'euros (832 millions de dollars canadiens) au titre de projets municipaux d'infrastructure et de services intéressant environ 125 municipalités dans 15 pays.

Le rôle de la BERD en matière de sûreté nucléaire

Le Canada et les autres pays du G-7 collaborent étroitement avec la BERD pour améliorer la sûreté nucléaire dans les pays de la Communauté économique européenne et dans l'ancienne Union soviétique. Ainsi, le Canada a versé une contribution au Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) administré par la BERD au nom des pays du G-7 et d'autres membres. Le CSN sert principalement à apporter des améliorations essentielles, sur le plan de la sûreté, aux réacteurs soviétiques de l'ancienne génération, dans le cadre d'un programme global de déclassement anticipé. Au 31 décembre 1999, les engagements destinés au CSN totalisaient 289 millions d'euros (420,7 millions de dollars canadiens). La contribution du Canada s'élevait à 19,5 millions de dollars canadiens. En avril 1999, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé la continuation du CSN pour une période supplémentaire de trois ans.

Au nom des pays du G-7, la Banque a accepté d'administrer le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui totalise 768 millions de dollars américains et qui est destiné à assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur endommagé (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, à la suite d'un accident nucléaire. Les pays du G-7 et l'UE ont engagé 391 millions de dollars américains, la contribution du Canada se chiffrant à 20 millions. Dans la foulée de la déclaration faite au cours du Sommet de juin 1999 à Cologne, les pays du G-7 ont pris l'initiative d'organiser une deuxième conférence pour les annonces de contributions, celle-ci aura lieu vers le mois de mai 2000. Cette initiative assurera le parachèvement opportun et efficace du projet.

Le Canada appuie également l'utilisation des ressources de la BERD pour financer la mise à jour des centrales nucléaires de conception soviétique en fonction des normes de sûreté occidentales. L'aide de la BERD est assortie de conditions strictes. Ainsi, l'achèvement de ces centrales doit être viable sur le plan commercial et constituer la solution la plus économique possible pour répondre aux besoins futurs en électricité du pays visé. Une fois terminées, les usines doivent être entièrement conformes aux normes occidentales en matière de sûreté nucléaire, et l'augmentation ainsi obtenue de la capacité de production doit être entièrement compensée par la fermeture d'autres centrales nucléaires non sécuritaires.

Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de régie

Comme la plupart des économies naissantes, les pays en transition doivent relever des défis de taille en vue d'améliorer leur transparence et leur régie. Le mandat de la BERD lui confie un rôle important dans la correction des problèmes de régie en lui permettant d'œuvrer uniquement dans les pays qui s'engagent à respecter les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Lorsqu'ils sont mis en œuvre de manière efficace, ces principes contribuent à la transparence de l'élaboration de la politique gouvernementale,

constituent un obstacle à la corruption et garantissent le fonctionnement efficace de l'État. Pour souligner leur importance, la Banque a réduit l'aide financière consacrée aux projets du secteur public dans les pays où l'engagement du gouvernement envers les principes de la démocratie pluraliste laisse à désirer, comme au Bélarus. Le Canada appuie pleinement cette approche. Il continue également à surveiller de près l'évolution de la campagne militaire russe en Tchétchénie. En Russie, la plus grande partie du portefeuille de la BERD est investie dans le secteur privé, et le Conseil d'administration n'a approuvé aucun projet destiné au secteur public depuis le début de la campagne militaire en octobre 1999.

C'est dans une large mesure au moyen de ses projets que la BERD cherche à améliorer la régie et la transparence. Les prises de participation ont constitué un important levier à cet égard. La représentation de la Banque aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit a contribué à la transparence de leurs pratiques comptables et commerciales de même qu'à leur respect des droits des actionnaires minoritaires. Il est à souhaiter que la prospérité de ces sociétés confirmera l'importance d'adopter des pratiques semblables dans la région. En outre, toutes les homologues de la Banque font l'objet de contrôles pour veiller à ce qu'elles respectent les normes d'éthique commerciale les plus rigoureuses. Les règles de la Banque concernant la passation des marchés publics exposent, à l'intention de tous les organismes faisant affaire avec la BERD, les normes de déontologie et de conduite qui s'appliquent à l'attribution et à l'exécution des projets financés par la BERD.

La Banque joue également un rôle important dans le domaine de la transition juridique pour régler les problèmes de corruption et de mauvaise régie dans ses pays d'opérations. De cette manière, la participation de la BERD aux travaux de normalisation à l'échelle internationale s'est accrue en 1999. La BERD a travaillé étroitement avec la Banque mondiale sur son initiative concernant l'insolvabilité pour élaborer des principes internationaux régissant la faillite. De plus, elle est membre du forum international sur la régie des sociétés de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Pour promouvoir la transparence, la Banque publie annuellement, dans sa revue juridique *Law in Transition*, les résultats d'un sondage sur l'ampleur et l'efficacité des diverses lois régissant les activités commerciales dans la région.

À moyen terme, les priorités portent sur la résolution des problèmes de corruption et de régie, puisque ces facteurs clés influent sur le climat d'investissement dans les pays d'opérations de la Banque. À cet égard, on s'efforce principalement de renforcer le dialogue stratégique avec les gouvernements en concluant des ententes conjointes sur les améliorations nécessaires. Aux fins de dialogue, d'importantes tribunes de haut niveau sont les conseils consultatifs sur l'investissement étranger, qui existent en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan et qui permettent aux ministres, aux dirigeants politiques des pays d'opérations de la Banque, aux représentants des milieux d'affaires internationaux et aux cadres supérieurs de la BERD de se réunir deux fois par année afin de discuter des moyens d'améliorer le climat d'investissement dans les pays concernés.

CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Changements organisationnels

À l'été 1999, la BERD a apporté certains changements organisationnels pour mieux cibler la structure et la gestion de la Banque et faciliter la mise en œuvre des priorités à moyen terme. Le principal changement a été la réorganisation des opérations bancaires en six groupes, c'est-à-dire trois groupes-pays (Europe centrale; Russie et Asie centrale; Europe du Sud, Europe de l'Est et Caucase) et trois groupes sectoriels (institutions financières; infrastructures; industrie et commerce). En outre, une unité spéciale nouvellement créée est responsable du climat d'investissement à l'égard des PME et de leurs réseaux de soutien et relève directement d'un vice-président des opérations bancaires. On a également décidé de renforcer les bureaux résidents pour améliorer la surveillance du portefeuille ainsi que l'efficacité des projets de la Banque. Le renforcement des bureaux résidents entraînera la mutation de certains employés des opérations bancaires, y compris les responsables des équipes-pays, du siège social situé à Londres aux pays d'opérations.

En 1999, la BERD a créé le poste d'agent principal de la conformité, qui est chargé de promouvoir une saine régie et de s'assurer que les normes d'intégrité les plus rigoureuses s'appliquent à toutes les activités de la Banque. De nouvelles lignes directrices pour la sélection, la formation et la supervision des candidats de la BERD aux conseils d'administration des entreprises dans lesquelles la Banque a investi ont été adoptées en 1999 en vue d'obtenir d'excellents résultats en matière de régie.

À l'automne 1999, Nicholas Stern, économiste en chef et conseiller spécial du président, a remis sa démission. Dans le cadre de son travail, il a aidé la Banque à définir son rôle stratégique dans la région et a étudié les problèmes économiques découlant de la transition. Au début de l'an 2000, le président Horst Köhler a nommé le professeur Willem H. Buiter au poste d'économiste en chef de la Banque. Le professeur Buiter a beaucoup écrit sur la politique macroéconomique, et il est rattaché à l'université de Cambridge. Il est également membre du comité de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre.

Lancement de l'euro

Le 1er janvier 1999, la BERD a adopté l'euro à la place de l'ECU à titre de monnaie de présentation, lorsque l'euro a remplacé les monnaies de chacun des 11 pays participants aux fins comptables. La principale incidence du changement sur la Banque a été la modification de ses systèmes de traitement et de comptabilité. Puisque ces systèmes avaient été modifiés avec succès avant la transition, aucune incidence défavorable n'a touché la Banque ou ses clients au 1er janvier 1999.

Exigences du passage à l'an 2000

La BERD n'a subi aucune interruption de ses activités lors du passage au nouveau millénaire puisque tous ses systèmes de technologie de l'information étaient conformes à l'an 2000 dès mars 1999. Elle a repéré les clients susceptibles de constituer un risque élevé et a collaboré avec eux tout au long de 1999 afin de réduire les risques, de même qu'elle a commencé à inclure des résolutions relatives à l'an 2000 dans tous ses accords standard de prêt plusieurs années avant le passage à l'an 2000.

GESTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

L'autorité suprême de la Banque est son Conseil des gouverneurs. Chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. L'honorable Paul Martin, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et Donald Campbell, sous-ministre des Affaires étrangères, le gouverneur suppléant.

Le Conseil d'administration est chargé des activités générales de la Banque. Il se compose de 23 membres, dont 4 ne sont pas européens. Le Canada est le troisième actionnaire non européen en importance, après les États-Unis et le Japon, ce qui lui donne le droit d'élire son propre administrateur. Le Canada agit également comme administrateur pour le Maroc. L'administrateur canadien est Patrice Muller. Tom MacDonald, ministre (Économie et Commerce) au Haut-Commissariat du Canada à Londres, est administrateur suppléant non résident et représente le Canada en l'absence de l'administrateur canadien.

Au sein du gouvernement canadien, la supervision des activités de la BERD relève de la Direction de l'analyse économique et des finances internationales du ministère des Finances Canada. Ce dernier, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI, analyse régulièrement les documents d'orientation de la Banque, propose des stratégies nationales et conseille l'administrateur canadien.

Pour s'assurer que la BERD demeure complémentaire et contribue au processus de transition, le Canada a continué de défendre les activités de la BERD en Ukraine et dans d'autres pays ayant atteint les premiers stades ou les stades intermédiaires de transition, respectant les principes de la démocratie pluraliste et faisant des efforts de réforme, pourvu que les risques accrus soient pris en considération dans le portefeuille. Le Canada a appuyé l'approche « de gros » de la Banque à l'égard des activités en vertu desquelles elle canalise une aide financière aux PME grâce à des marges de crédit ou à des prises de participation par des banques locales et d'autres intermédiaires financiers dans les pays d'opérations. Compte tenu de la crise en Russie, le Canada a encouragé la BERD à accorder plus d'attention aux risques systémiques dans le secteur financier et à améliorer la coordination avec d'autres institutions, plus particulièrement la Banque mondiale, pour corriger les problèmes de réglementation et de surveillance.

Les prises de position du Canada

Les préoccupations et les questions que suscitent des activités particulières de la Banque sont généralement exprimées par le Canada et les autres actionnaires avant que le Conseil d'administration ne soit saisi du dossier en cause. Ainsi, les décisions du Conseil sont généralement prises par consensus, sans qu'il n'y ait de vote en bonne et due forme. Néanmoins, l'administrateur canadien s'est abstenu de voter sur :

- une garantie visant un projet de télécommunications en Pologne, étant donné que le Canada ne pouvait appuyer l'idée que la BERD offre une garantie qui bénéficierait à une autre institution financière multilatérale (la Banque européenne d'investissement), surtout si l'on tient compte du fait que les actionnaires des deux institutions sont essentiellement les mêmes.

Le Canada a continué de souligner que la BERD devait cibler les projets du secteur privé. Il a également signalé que la Banque ne devait pas ménager ses efforts pour augmenter la part de ses activités dans le secteur privé. Toutefois, l'expérience de la transition au cours des 10 dernières années a fait ressortir l'influence de l'État et de ses institutions sur le développement du secteur privé. Par conséquent, le Canada appuie entièrement les priorités à moyen terme axées sur l'amélioration du climat d'investissement. L'administrateur canadien a fréquemment rappelé au Conseil d'administration l'importance de l'exigence de la charte de la Banque voulant que les pays membres s'engagent envers la réforme des marchés et la démocratie pluraliste.

Pour ce qui est de ses propres contributions à la BERD, le Canada a continué de jouer un rôle de chef de file en vue de l'adoption de budgets à croissance réelle zéro pour 1999 et 2000. Le Canada a soutenu vigoureusement la plus grande transparence de la BERD, croyant que la Banque devrait être un modèle pour la région. Par conséquent, le Canada a instamment demandé à la BERD d'augmenter la transparence de ses opérations et de ses politiques. En 1999, la Banque a commencé à réviser sa politique d'information et de communication publiques. Elle a également entrepris de publier ses projets de politiques sectorielles sur son site Web.

L'administrateur canadien est membre du Comité de la politique financière et des opérations, qui passe en revue les politiques financières, y compris la politique d'emprunt, les politiques générales touchant les opérations ainsi que les procédures et les exigences de présentation de l'information de la Banque.

INTÉRÊTS COMMERCIAUX CANADIENS

La BERD offre une vaste gamme de débouchés aux entreprises canadiennes. L'une des tâches du bureau canadien consiste à sensibiliser les milieux d'affaires à ces possibilités, à expliquer le processus d'impartition de la Banque et à veiller à ce que les contrats soient octroyés d'une façon juste et transparente.

À cette fin, le bureau canadien fournit des renseignements commerciaux aux entreprises canadiennes, conseille les promoteurs de projets canadiens au sujet des options de financement qu'offre la BERD, trouve des débouchés de financement commercial mixte au sein de la Société pour l'expansion des exportations et des institutions financières canadiennes, recense et comble les possibilités de marchés de la BERD avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de même qu'avec Industrie Canada et fait la promotion des activités de coopération technique du Canada et du financement public mixte entre la BERD et l'ACDI.

En 1999, trois projets parrainés par des entreprises canadiennes ont été signés, la participation de la Banque totalisant 46,5 millions de dollars américains. (La valeur totale de ces trois projets se chiffre à 312 millions de dollars américains.) La description de chaque projet parrainé par le Canada figure à l'annexe 2. En 1999, des experts-conseils canadiens ont été retenus pour cinq affectations de coopération technique avec la BERD totalisant environ 654 000 euros. La plus importante de ces affectations est un projet de 354 000 euros pour aider la BERD à effectuer son contrôle préalable dans le secteur de l'exploitation d'alluvions aurifères en Russie, qui a déjà donné lieu à un financement préproduction de 130 millions d'euros par la BERD.

Les Canadiens sont également bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 1999, 4,8 % des professionnels de la Banque étaient des Canadiens, ce qui dépasse la participation de 3,4 % du Canada dans le capital de la Banque. Il est à noter qu'un Canadien est responsable de l'équipe des pays baltes et qu'un autre est à la tête du bureau résident de la Banque au Kazakhstan.

La promotion des intérêts du Canada

Les membres du bureau canadien sont venus à sept reprises au Canada en 1999 afin d'y rencontrer des gens d'affaires, d'y animer des séminaires, de prononcer des allocutions lors de conférences ou de consulter des responsables gouvernementaux. Entre autres, l'administrateur canadien accompagnait M. Köhler, président de la BERD, lorsque ce dernier a rencontré en mars des membres du gouvernement canadien, notamment le premier ministre Jean Chrétien, ainsi que des membres du milieu canadien des affaires.

Les intérêts commerciaux du Canada dans la région ont également été promus dans le cadre des activités suivantes :

- la participation de l'administrateur canadien et de l'administrateur suppléant à la mission de l'Équipe Canada en Ukraine et en Pologne;
- le voyage effectué par l'administrateur canadien en Roumanie et en République slovaque dans le cadre des cérémonies de signature relatives aux projets parrainés par la BERD et le Canada;
- la promotion, par l'adjoint de l'administrateur canadien, du bureau du Canada et de la BERD en tant que moyens de faire valoir les intérêts commerciaux canadiens auprès d'une mission commerciale canadienne en télécommunications voyageant en Russie.

PROCHAINS DÉFIS

La plupart des pays de la région ont fait des progrès considérables en ce qui touche la transition économique et politique depuis le début des années 1990. Tout au long de ce processus, la BERD a aidé, directement et par l'effet de démonstration de ses projets, à faire avancer la transition. La Banque a été un important catalyseur de l'investissement privé dans la région et un solide levier de promotion de l'esprit d'entreprise, surtout grâce à l'appui accordé aux PME.

La crise en Russie a mis en lumière les défis que réserve l'avenir pour le processus de transition. Elle a souligné l'importance d'un cadre institutionnel efficace pour le bon fonctionnement d'une économie de marché. La crise a démontré que les pays disposant de solides institutions et de cadres de réglementation de qualité devraient être en mesure de poursuivre leur transition au cours de l'année qui vient. Ceux dont les fondements sous-jacents présentent des lacunes demeureront toutefois extrêmement vulnérables aux chocs externes.

Une saine régie continuera de jouer un rôle déterminant dans ces pays. La saine régie des entreprises en est un aspect. L'État doit cependant aussi jouer un rôle de premier plan pour appuyer un climat propice à l'investissement en faisant la promotion d'institutions saines, en administrant la perception des impôts et en améliorant les cadres juridiques et réglementaires. Il doit également veiller à l'élaboration appropriée de nouvelles mesures législatives de même qu'à leur application et leur imposition adéquates.

Pour venir en aide à ses pays membres en 2000, la BERD devra elle-même relever le défi que constitue la gestion de son portefeuille dans un contexte de plus en plus incertain et à risque. La Banque devra accorder plus d'importance à l'équilibrage de son portefeuille entre les pays, les produits et les catégories de risques. Sa stratégie à moyen terme pour 2001 à 2004 sera déterminante pour la doter d'une marge de manœuvre lui permettant de relever les nouveaux défis et de fournir des consignes précises dans l'exécution de son mandat.

S'il est une leçon claire à tirer de la crise, c'est que la transition dans la région est un processus complexe et difficile, qui prendra plus de temps que ne l'avaient prévu beaucoup d'intervenants. Les pays eux-mêmes sont responsables au premier chef de l'élaboration des mesures à prendre pour relever les défis de la transition. Toutefois, les institutions financières internationales, plus particulièrement la BERD, ont un important rôle de soutien à jouer.

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien, s'adresser au :

Bureau de l'administrateur pour le Canada et le Maroc
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, bureau 8.15
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni

Patrice Muller, administrateur	Tél. : 44-20-7338-6457
Tom MacDonald, administrateur suppléant[1]	Tél. : 44-20-7338-6507
Josée Berthiaume, adjointe[2]	Tél. : 44-20-7338-6458
John Kur, adjoint[3]	Tél. : 44-20-7338-6509
Alicja Kujawa, secrétaire de direction	Tél. : 44-20-7338-6507
	Télécopieur : 44-20-7338-6062
	Courrier électronique : kujawaA@ebrd.com

1 Réside au Haut-Commissariat du Canada à Londres.

2 Chargée des questions de nature stratégique.

3 Chargé du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs.

Pour de plus amples renseignements sur la BERD

La Banque publie un volume considérable d'information sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (par exemple, *La BERD : un partenaire pour votre financement*), des rapports spéciaux (comme le rapport annuel et le *Transition Report*), des stratégies nationales et divers dépliants.

On peut également obtenir de l'information sur le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.ebrd.com/.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au :

Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni
(Télécopieur : 44-20-7338-7544)

Annexe 1

Activités financières de la Banque

Les activités financières de la Banque se répartissent entre les opérations ordinaires et les opérations spéciales, selon la provenance des fonds. Les opérations ordinaires sont financées par les ressources ordinaires en capital de la Banque, qui se composent du capital souscrit, des emprunts sur le marché et du revenu des prêts et placements. Les opérations spéciales sont financées par des « fonds spéciaux » constitués à des fins spécialement désignées, qui sortent généralement du cadre des activités ordinaires de la Banque. Cependant, à la différence des autres banques régionales de développement, la BERD n'a pas de guichet de prêt concessionnel.

Ressources ordinaires en capital

À la fin de 1999, le capital autorisé de la Banque se chiffrait à 20 milliards d'euros (environ 35 milliards de dollars canadiens). Le Canada a souscrit 3,4 % du capital autorisé de la Banque, soit 680 millions d'euros (environ 1,2 milliard de dollars canadiens). Les contributions du Canada au capital de la Banque sont versées en dollars américains (selon un taux de change euro/dollar américain convenu d'avance).

En 1999, le Canada a exécuté son deuxième achat d'actions en vertu de la première majoration du capital (qui a pris effet le 3 avril 1997 et a doublé le capital initial de 10 milliards d'euros). En vertu de la première majoration du capital, une tranche de 77,5 % de la part du Canada est « exigible à vue », dans l'éventualité improbable où la Banque en aurait besoin pour honorer ses obligations envers les créanciers obligataires. Le reste, soit 22,5 %, est versé. Les paiements seront effectués en huit versements annuels égaux de 12 145 331,25 $US (40 % en espèces et 60 % sous forme de billets à demande ne portant pas intérêt encaissables sur cinq ans). Quant au capital initial, 30 % de celui-ci a été versé sur cinq ans (réparti également entre des espèces et des billets encaissés sur trois ans), les 70 % restants étant exigibles à vue. Le Canada a terminé le versement de sa contribution au capital initial en avril 1997. Le tableau qui suit indique l'échelonnement des paiements du Canada à la Banque en dollars américains.

La contribution du Canada au capital de la Banque constitue une dépense non budgétaire puisque les actions canadiennes de la Banque sont considérées comme un actif. Néanmoins, les contributions du Canada à la Banque augmentent les besoins d'emprunt du gouvernement.

Paiements du Canada à la BERD

Année	Billets	Espèces	Encaissement de billets	Débours total en espèces
			($US)	
1991	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1992	11 903 502	11 903 502	3 967 834	15 871 336
1993	11 903 502	11 903 502	7 935 668	19 839 170
1994	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1995	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1996	–	–	7 935 668	7 935 668
1997	–	–	3 967 334	3 967 334
1998	7 287 198	4 858 132	1 457 439	6 315 572
1999	7 287 198	4 858 132	2 914 878	7 773 010
Total	74 091 906	69 233 774	63 889 327	133 123 102

Emprunts sur les marchés

À la fin de 1999, les emprunts cumulés de la Banque s'élevaient à 12,6 milliards d'euros (18,3 milliards de dollars canadiens), leur échéance moyenne étant de 8,1 années à un coût moyen égal au TIOL (taux interbancaire offert à Londres) moins 35 points de base. Ces fonds ont été échangés contre des instruments à taux variable, principalement en dollars américains, en euros et en marks allemands.

Standard & Poor's a attribué à la Banque la cote AAA à long terme et la cote A-1+ à court terme. Moody's Investors Service a également accordé une cote triple A aux obligations à long terme de la BERD.

Opérations spéciales

La BERD administre un certain nombre de fonds concessionnels bilatéraux et multilatéraux. Le Canada a contribué aux fonds spéciaux suivants :

le Fonds canadien de coopération technique, dont le but principal est de fournir un financement permettant d'embaucher des experts-conseils canadiens pour les projets de la BERD. La contribution du Canada à ce fonds, depuis sa création en 1992, s'élève à 7,66 millions de dollars canadiens;

le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), institué en 1993 pour aider à financer la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et l'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays d'opérations jusqu'à ce que les centrales puissent être fermées. Le CSN s'ajoute aux autres mécanismes bilatéraux et multilatéraux d'aide technique en matière de sûreté nucléaire, et il est utilisé parallèlement aux efforts déployés au niveau multilatéral pour

réformer de façon plus générale le secteur de l'énergie dans la région. Le Canada a versé 19,5 millions de dollars canadiens à ce fonds, qui s'élève à 289 millions d'euros (420,7 millions de dollars canadiens);

le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui a principalement pour objet d'assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur nucléaire endommagé (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine. Le coût total estimatif de ce projet de huit ans s'élève à 768 millions de dollars américains, dont 391 millions ont été souscrits jusqu'ici. Le Canada s'est engagé à souscrire 20 millions de dollars américains, dont le versement étalé sur six ans a débuté en 1998;

le Fonds pour les petites entreprises de Russie (FPER), qui se veut une facilité de financement des petites entreprises de Russie. Le Canada a versé 8,1 millions de dollars américains à ce fonds de 300 millions de dollars américains, y compris une nouvelle contribution de 2 millions de dollars américains en 1998 pour des investissements dans le Nord de la Russie par suite du succès qu'a connu le Fonds. Le FPER a été créé en 1993 à titre de projet pilote, et il est devenu permanent en 1995;

le Soutien technique relatif à la ligne de crédit II pour les microentreprises et les PME d'Ukraine, par l'intermédiaire duquel l'ACDI versera 3 millions de dollars canadiens pour les services de soutien technique fournis par des organismes canadiens qualifiés aux banques commerciales d'Ukraine obtenant des emprunts aux termes de la ligne de crédit II de la BERD à l'intention des microentreprises et des PME. Le soutien technique comprendra la formation relative à l'évaluation des risques et des prêts. Le Conseil d'administration de la BERD a approuvé la ligne de crédit en mai 1998. Les activités devant être exécutées dans le cadre de cette facilité ont été suspendues en 1998 et en 1999 dans l'attente de la ratification de la facilité par les responsables ukrainiens. Cette ratification a eu lieu au début de l'an 2000 et les activités, y compris la passation de marchés avec des fournisseurs canadiens, peuvent maintenant commencer.

ANNEXE 2

BERD – ACTIVITÉS EN 1999 DANS LE CADRE DE PROJETS PARRAINÉS PAR DES ENTREPRISES CANADIENNES

Date de signature	Entreprise canadienne	Pays d'exécution	Nom du projet	Type de financement	Secteur	Engagement de la BERD (millions d'euros)	Coût total du projet (millions d'euros)
Janvier 1999	Telesystem International Wireless Corporation	Roumanie	MobiFon GSM Financement de la phase II	Dette	Télé-communi-cations	9,882	153,170
Août 1999	TrizecHahn	République slovaque	Centre Polus	Dette	Aménagement immobilier	23,0	68,9
Décembre 1999	TrizecHahn	Régional	Trigranit Groupe	Actions	Aménagement immobilier	13,6	88,0
Total (euros)						**46,5**	**310,1**

ANNEXE 3

POUR FAIRE AFFAIRE AVEC LA BERD

Les demandes de renseignements de nature générale sur la BERD doivent être adressées au Bureau de l'administrateur du Canada ou au **Département des communications** de la Banque à Londres (téléphone : 44-20-7338-6096; télécopieur : 44-20-7448-6690).

Parrains canadiens de projets : les entreprises canadiennes qui désirent éventuellement parrainer un projet de la BERD sont priées de s'adresser initialement soit aux **Demandes de renseignements** sur les projets à Londres (téléphone : 44-20-7338-6282 ou 44-20-7338-6252; télécopieur : 44-20-7338-6102), soit au bureau résident de la Banque dans le pays d'opérations. Le site Web de la Banque offre des résumés des activités de la BERD dans le secteur privé, à l'adresse http://www.ebrd.com/.

Fournisseurs canadiens de marchandises et de travaux : la BERD fournit des renseignements sur toutes les étapes d'élaboration de projets dans le secteur public, à partir de la désignation du projet par la Banque jusqu'à son approbation. Des renseignements sur les occasions de marchés et les avis de cofinancement de même que sur l'adjudication des marchés peuvent être obtenus sans frais sur le site Web de la Banque (à l'adresse susmentionnée).

Experts-conseils canadiens : le site Web de la BERD renferme des avis de coopération technique et des invitations de manifestation d'intérêt pour des services d'experts-conseils se rapportant à des projets des secteurs public et privé. La BERD se sert également du système d'enregistrement électronique DACON (Data on Consultants) de la Banque mondiale. Bien que les experts-conseils ne soient pas tenus de s'inscrire au DACON pour avoir droit à des affectations de la BERD, il s'agit néanmoins d'une démarche souhaitable, qui constitue un outil de marketing utile. Les demandes d'inscription à DACON doivent être adressées directement au :

Centre de renseignements DACON
Banque mondiale
1818 H Street
Washington DC 20433
États-Unis

Particuliers canadiens : la BERD tient à jour sur son site Web une section réservée au recrutement, qui renferme des renseignements sur des concours particuliers ouverts lorsque des postes deviennent vacants. En règle générale, les candidatures à des postes permanents de même qu'à des emplois d'été doivent être envoyées à :

Franco Furno, directeur du personnel
Département du personnel
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni

ANNEXE 4

MEMBRES DE LA BERD AU 31 DÉCEMBRE 1999

Membres européens	Part du capital de la Banque (%)
Allemagne	8,52
Autriche	2,28
Belgique	2,28
Chypre	0,10
Danemark	1,20
Espagne	3,40
Finlande	1,25
France	8,52
Grèce	0,65
Irlande	0,30
Islande	0,10
Israël	0,65
Italie	8,52
Liechtenstein	0,02
Luxembourg	0,20
Malte	0,01
Norvège	1,25
Pays-Bas	2,48
Portugal	0,42
Royaume-Uni	8,52
Suède	2,28
Suisse	2,28
Turquie	1,15
Union européenne	3,00
Banque européenne d'investissement	3,00

Membres non européens	
Australie	0,50
Canada	**3,40**
Corée	1,00
Égypte	0,10
États-Unis	10,00
Japon	8,52
Maroc	0,05
Mexique	0,15
Nouvelle-Zélande	0,05

Pays d'opérations	Part du capital de la Banque (%)
Albanie	0,10
Arménie	0,05
Azerbaïdjan	0,10
Bélarus	0,20
Bosnie-Herzégovine	0,17
Bulgarie	0,79
Croatie	0,36
Estonie	0,10
Ex-république yougoslave de Macédoine	0,07
Fédération de Russie	4,00
Géorgie	0,10
Hongrie	0,79
Kazakhstan	0,23
Kirghizistan	0,10
Lettonie	0,10
Lituanie	0,10
Moldavie	0,10
Ouzbékistan	0,21
Pologne	1,28
Roumanie	0,48
République slovaque	0,43
République tchèque	0,85
Slovénie	0,21
Tadjikistan	0,05
Turkménistan	0,01
Ukraine	0,80